



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org

RAPPORT ANNUEL



Tous pour l'environnement

2021

“

Nous nous mobilisons sur de nombreux sujets d'environnement, des énergies renouvelables aux nouvelles mobilités, en passant par la biodiversité. Mais tous ces paris ne seront pas gagnés tant que la protection de l'environnement n'est pas comprise comme quelque chose de naturel, d'évident, d'obligatoire, de vital. Je crois profondément que l'éducation au développement durable qui nous réunit aujourd'hui est l'objectif décisif.

”

Berlin, 17 mai 2021

Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa a participé à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'Éducation au développement durable. Elle y a prononcé un mot pour la session d'ouverture, dans lequel elle a rappelé l'importance de l'éducation et la sensibilisation des enfants, au coeur de la mission de la Fondation.





Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa

Présidente de la Fondation Mohammed VI
pour la Protection de l'Environnement

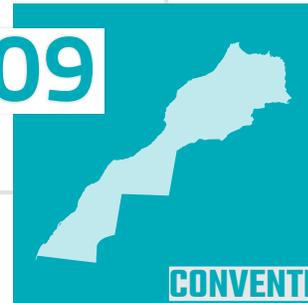
SOMMAIRE

06



**CONVENTIONS
INTERNATIONALES**

09



**CONVENTIONS
NATIONALES**

10

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

12



AGUYEN

13



**GLOBAL
SCHOOLS**

14



ÉCO-ÉCOLES

16



**JEUNES
REPORTERS POUR
L'ENVIRONNEMENT**

18



**OUTILS
PÉDAGOGIQUES**

20 PÔLE MERS ET OCÉANS



22

DÉCENNIE DES SCIENCES OCÉANIQUES



23

PLAGES PROPRES



27

PAVILLON BLEU

28 AIR ET CLIMAT



30

DÉCARBONATION



32

QUALIT'AIR



33

COMPENSATION VOLONTAIRE CARBONE



34

AYCH À LA COP 26

34 JARDINS HISTORIQUES



36

SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH



38

JARDIN LAHBOUL



40

GHABAT CHBAB



42

JARDINS EXOTIQUES DE BOUKNADEL

46 ANNEXES



48

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conventions internationales

LA FONDATION DÉVELOPPE UN SOLIDE RÉSEAU DE COLLABORATIONS INTERNATIONALES

La Fondation a tissé au cours de la dernière décennie un important réseau international de partenariats. Ce développement international lui confère une dimension particulière, notamment pour l'Afrique où elle est souvent sollicitée pour son travail d'entraînement.

Aujourd'hui, la Fondation est présente dans des institutions de haut niveau.

- La Fondation a un Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).
- Elle participe chaque année au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN), plate-forme centrale des Nations unies pour le suivi et l'examen de

l'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs du développement durable.

- Elle est partenaire de l'Unesco.
- La Fondation est membre consultatif de la Commission Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) qui organise les COP chaque année.

L'UNESCO, CHEF DE FILE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'Unesco a lancé une première décennie pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), suivie d'une deuxième (2015-2024).

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement s'est inscrite dès le départ dans ces décennies. En novembre 2014, **Son Altesse Royale** a été invitée d'Honneur à la Conférence mondiale de l'Unesco sur l'Éducation au Développement Durable à Nagoya, au Japon, où elle a prononcé un discours lors de la session d'ouverture.

Depuis 2016, l'Unesco et la Fondation sont liées par une convention de partenariat dont l'objectif principal est la participation à la décennie 2015-2030 pour l'éducation en vue du développement durable et la réalisation des ODD.

La Fondation a mené en 2021 différentes actions avec son partenaire.

Conférence mondiale de l'Unesco sur l'éducation au développement durable (17 au 19 mai 2021)

Le 17 mai 2021, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, présidente de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, a participé à la Conférence mondiale de l'Unesco sur le lancement de son programme « l'EDD pour 2030 » par un message vidéo dans lequel elle déclarait « ... l'éducation au Développement Durable, thème qui nous réunit aujourd'hui, est la clé de la réussite. Nous avons donc souhaité que l'action de notre Fondation soit centrée sur la sensibilisation et la formation des plus jeunes à ces problématiques. Ainsi, nous semons les graines de la conscience environnementale pour faire éclore, à terme, une société consciente du milieu naturel dans lequel elle vit et capable d'adopter un comportement vertueux adapté... »

Mission 4.7 de l'Unesco



L'objectif 4.7 du Sustainable Development Solutions Network (SDSN) est de veiller, d'ici 2030, à ce que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires à un monde durable, aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, à la promotion d'une culture de paix et de non-violence, à la citoyenneté mondiale et à l'appréciation de la diversité culturelle et de

la contribution de la culture au développement durable.

L'Unesco est chargée de déployer cette mission 4.7 dans le monde. Au Maroc, le ministère de l'Éducation nationale est devenu membre en 2020 du Groupe consultatif de haut niveau pour la Mission 4.7 et la Fondation membre de la task force éducation.

La Fondation est considérée comme champion de l'ODD 4.7 et du développement durable. Ses contributions (Global Schools, un side event sur l'Afrique résiliente à l'heure de la pandémie) ont été présentées sur le site de mission 4.7 de l'Unesco.

Prix Unesco d'éducation en vue du développement durable



La Fondation a été un des cinq membres du Jury international indépendant de l'Unesco chargé de départager les candidats nommés par la Directrice générale de l'Unesco pour le Prix d'éducation en vue du développement durable (EDD).

Pour cette édition, le jury international a retenu un projet d'alphabétisation au Ghana, un programme d'éducation aux médias en Palestine et une initiative pour la protection des cultures autochtones au Pérou. Ils ont reçu leur Prix de 50000 dollars lors d'une cérémonie le 19 novembre 2021, à l'occasion de la 41e session de la Conférence générale de l'Unesco.

113 candidatures avaient été déposées par les gouvernements de 54 États membres et 8 organisations en partenariat officiel avec l'Unesco. Les principaux critères de sélection étaient le potentiel de développement des projets, leur caractère novateur et leur capacité à intégrer les trois aspects de la durabilité: l'économie, la société et l'environnement.

Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco

En 2021, la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco a lancé sa Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). Son Altesse Royale en est devenue marraine tandis que la Fondation Mohammed VI pour l'Environnement est un des membres fondateurs de l'alliance chargée de déployer cette décennie.

Le 3 février 2021, lors du lancement de cette Décennie, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa rendait hommage à l'engagement actif de Sa

Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de l'Environnement.

La collaboration de la Fondation avec la COI, entamée en 2019, s'est développée avec cette décennie des Sciences océaniques. Une action commune a été menée sur les connaissances scientifiques (Ocean literacy); une autre pour la construction d'un dialogue avec les Fondations mobilisées pour la Décennie au Danemark ou encore pour l'engagement des jeunes dans l'African Youth climate Hub; une autre enfin avec la tenue d'ateliers de planification pour l'exploration de la mer Méditerranée et l'Océan Indien Occidental.

La Fondation ambitionne de lancer au Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement, le programme de l'ocean literacy de l'Unesco, avec l'objectif de sensibiliser et renforcer les capacités des éducateurs et des plus jeunes, de développer des connaissances sur les océans et le littoral.

Enfin, elle prévoit d'organiser la deuxième Édition du Dialogue des Fondations du 1er au 3 juin 2022, au Centre International Hassan II de Formation à l'environnement. Ce dialogue réunira les participants pour réfléchir à la meilleure façon de mobiliser les ressources pour les priorités clés de la Décennie des océans. La deuxième édition du dialogue est un point d'étape majeur avant la 2e Conférence des Nations Unies à Lisbonne.

Première Conférence internationale de la Décennie

Organisée par le ministère allemand de l'Éducation et de la Recherche en partenariat avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco (COI-UNESCO), la première conférence internationale de la décennie s'est tenue le 1er juin pour sa première session. L'événement virtuel a rassemblé des experts internationaux de la science et de la recherche, de la politique, des ONG, des agences des Nations Unies, des entreprises et des fondations philanthropiques. La Fondation y est intervenue par une intervention de sa Secrétaire générale.

La 2e session se déroulera en juillet 2022, un temps que la Fondation utilisera pour travailler à atteindre les sept résultats de la Décennie de la Décennie de l'océan et « Créer l'océan que nous voulons ».

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (IUCN)



En 2021, la Fondation a posé sa candidature pour siéger dans deux commissions de l'IUCN:

- La Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE), dont le rôle est de faire progresser le droit de l'environnement pour renforcer les fondements juridiques de la conservation de la nature et du développement durable. La Fondation est aujourd'hui Vice-président de la commission.
- La Commission de l'éducation et de la communication (CEC), dont la priorité est de promouvoir le changement grâce à la communication, l'apprentissage et le savoir. La fondation représente les jeunes de moins de 35 ans dans cette commission.

La Fondation a participé au Congrès mondial de la nature de l'IUCN 2020 du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille, organisé par l'IUCN et le Gouvernement français. L'événement, initialement prévu pour juin 2020, avait été reporté en raison de la COVID-19.



La Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement a fait le voyage de Glasgow, en Écosse, du 31 octobre au 12 novembre 2021, pour assister à la 26e COP. La Fondation est membre observateur depuis 2009 de la Convention-Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques qui les organise. Elle y participe à ce titre depuis cette date.

Ce statut lui octroie un espace en zone bleue, la zone officielle de la CCNUCC. Elle y a organisé le 3 novembre, avec Earthday qui promeut chaque année la journée de la terre, une rencontre sur l'Éducation climatique et l'autonomisation des jeunes intitulée: la clé pour atteindre nos objectifs climatiques et environnementaux.

La Fondation s'est également activée au sein du Pavillon Maroc avec cinq événements sur le réseau des Universités vertes et d'éducation des jeunes en Afrique, la décarbonation des acteurs économiques dont les entreprises, la jeunesse, l'Initiative African Youth Climate hub, et la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), portée par une alliance dont **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa** est marraine.

Ses experts et collaborateurs ont enfin été très actifs et sont intervenus dans de nombreux événements du Pavillon Nature de l'IUCN, du Pavillon Francophonie (Organisation internationale de la Francophonie), du pavillon de l'Union européenne ou dans des sessions du Forum des affaires des économies majeures et du Climate Law and Governance Day.

Conventions internationales

SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT AU MAROC (SDSN)



La Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement a collaboré avec le système des Nations unies pour le développement (SNUD) pour organiser une série d'événements au Maroc.

- 8 septembre 2021 : 7e réunion du groupe de travail sur les changements climatiques constitué du système des Nations Unies et de ses partenaires. Cette occasion a permis une présentation de l'initiative du SNUD, ses différentes composantes ainsi que son rôle en tant que membre du Ad hoc Steering Group du réseau Youth Unesco Climate Action Network.
- 11 novembre 2021 : un tournage s'est déroulé au Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement dans le cadre de l'Initiative Youth4climate portée par l'Ambassade du Royaume-Uni, l'Ambassade d'Italie et le British Council. Le projet propose de mettre en lumière 16 jeunes leaders et influenceurs marocains, choisis pour leur capacité à inspirer le grand public et à impulser le changement.
- 29 novembre 2021 : la Fondation a participé à la première session de l'Atelier national de formulation du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD), sur le thème de la « transformation économique, inclusive et durabilité ».
- 30 novembre 2021 : la Fondation a participé à la Table ronde: « Après la COP26, quelle voie pour le Maroc et ses jeunes vers la transition écologique? »

ONU ENVIRONNEMENT

Lettre d'entente sur l'African Green Universities and Youth Education Network (AGUYEN) .

PUBLICATIONS

Good Practices in South South and Triangular Cooperation in LDCs

La Fondation a contribué à l'ouvrage du bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud UNOSSC 'Good Practices in South South and Triangular Cooperation in LDCs: From the Istanbul Programme of Action (IPoA) to Building Forward Better', paru en septembre 2021.

Le Programme d'action d'Istanbul explique comment la communauté internationale entend appuyer le développement durable des pays les moins avancés par le développement de leurs capacités productives. Un large éventail d'acteurs, notamment des pays donateurs, des pays en développement, le secteur privé, la société civile, le système des Nations Unies et des institutions financières internationales et régionales, doit contribuer à la mise en œuvre de ce programme.

Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), créé en 2001, apporte actuellement son appui à 91 États vulnérables membres de l'Organisation des Nations Unies: 47 pays les moins avancés (PMA), 32 pays en développement sans littoral (PDSL) et 38 petits États insulaires en développement (PEID).

Au Maroc, la Direction de la coopération multilatérale et des affaires économiques internationales du ministère délégué auprès du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, coopère avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) pour mettre en valeur des initiatives marocaines avec des pays partenaires africains.

Rapport mondial de suivi sur l'éducation

Le rapport, précédemment connu sous le nom de Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, est publié chaque année par l'Unesco depuis 2002. Lors de la COP22 et en présence de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, l'Unesco a lancé une nouvelle publication de ce même rapport, intitulé 'Planet: Education for environmental sustainability and green growth.' Ce rapport sert de tremplin au débat, au partage des connaissances et au plaidoyer. Il cible les décideurs publics, politiques, les planificateurs de l'éducation, la société civile, la recherche universitaire, les jeunes et les médias. Pour la douzième Édition, la Fondation a présenté ses activités d'éducation au changement climatique.

Conventions nationales

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS NATIONALES

Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports

PÉRIODE 2021-2024

DATE DE SIGNATURE 24 septembre 2021

DOMAINES Éducation au Développement durable

Convention-cadre incluant tous les Projets et Programmes d'EDD: Éco-Écoles, Jeunes Reporters pour l'Environnement, Global Schools, African Green Universities and Youth Education Network (AGUYEN) et les laboratoires territoriaux de formation à l'environnement.

Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire (FMPS)

PÉRIODE 2021-2023

DATE DE SIGNATURE 7 décembre 2021

DOMAINES Éducation au Développement durable

Convention de partenariat pour promouvoir l'éducation à l'environnement dans l'enseignement préscolaire, évolution logique de l'extension du programme Éco-Écoles au préscolaire. Une phase pilote sera déployée en 2021-2022 dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, avec la formation des éducateurs et l'adaptation des outils pédagogiques.

Agence marocaine pour la Coopération internationale (AMCI)

PÉRIODE 2021-2023

DATE DE SIGNATURE 15 février 2021

DOMAINES coopération sud-sud

POINT PHARE Signature d'une convention pour la promotion de l'éducation au développement durable en collaboration avec le Centre, hub régional africain, participation d'étudiants africains à African Youth Climate hub, à des ateliers au Centre, partage de bonnes pratiques et mise en réseau pour contribuer à l'atteinte des 17 ODD.

Direction Générale des collectivités territoriales

PÉRIODE 2021-2025 (5 ans)

DATE DE SIGNATURE 25 juin 2021

DOMAINES Tous les programmes de la Fondation

POINT PHARE mise en place d'un nouveau partenariat particulièrement centré sur les Mers et Océans, Air climat, les parcs et jardins historiques, et le

Centre International Hassan II de formation à l'environnement pour renforcer les capacités des acteurs des collectivités territoriales.

Convention de partenariat Air Climat avec le MICEVN, le MEME, l'AMEE, l'IMANDOR et la CGEM

PÉRIODE 2021-2024

DATE DE SIGNATURE 27 juillet 2021

DOMAINES Programme Air Climat - Décarbonation

POINT PHARE mise en œuvre d'actions communes pour la décarbonation de l'économie, création d'une task force composée des principaux signataires. Mise à jour de l'outil Bilan carbone de la Fondation.

Convention avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire, et des Sports et l'Agence marocaine pour l'Efficacité énergétique (AMEE)

PÉRIODE 2021-2024

DATE DE SIGNATURE 2 août 2021

DOMAINES Programme Air Climat
Compensation Volontaire Carbone

POINT PHARE Transfert de la gestion de l'ensemble des installations solaires et électriques réalisées par la Fondation depuis le lancement des opérations de compensation volontaire carbone au ministère de l'Éducation qui en assurera l'entretien et la maintenance avec l'appui technique de l'Agence marocaine pour l'Efficacité énergétique (AMEE).

Convention avec l'Institut de recherche en énergie solaire et Énergie nouvelle (IRESEN) et le Green Energy Park

PÉRIODE 2021-2024

DATE DE SIGNATURE 14 octobre 2021

DOMAINES Programme Air Climat

POINT PHARE sensibilisation à la lutte contre la pollution de l'air à ses impacts sur la santé, le climat et l'adoption de comportements écoresponsables. Des projets pilotes sont à développer comme la mobilité électrique des deux et trois roues à Marrakech, la mise en place d'un système de supervision de bornes de recharge au Maroc avec un projet pilote dans la région Marrakech — Safi. Un suivi technique du monitoring des performances environnementales du Centre est prévu.

Renouvellement de Conventions : partenaires du Programme Air Climat - Compensation Volontaire carbone

PARTENAIRES Maroc Telecom - Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Agence nationale des ports (ANP) - Fondation al Mada - Groupe OCP - Fondation CDG

PÉRIODE 2021-2023

DATE DE SIGNATURE 2021

DOMAINES Programme Air Climat - Compensation Volontaire carbone

POINT PHARE Inscription des partenaires au nouveau portefeuille Compensation Volontaire Carbone, réalisation de projets d'économie d'énergie ou d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables ou de séquestration de carbone, principalement dans les zones géographiques défavorisées.

LA FONDATION EST LIÉE PAR DES PARTENARIATS EN COURS AVEC DES ORGANISMES PUBLICS

1. Direction Générale des collectivités territoriales (Pôles Mers et Océans, Air et Climat, Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement, Jardins exotiques de Bouknadel, Palmeraie de Marrakech, chemins pédagogiques, assistance technique.
2. Office national marocain du Tourisme (Tourisme durable, Pavillon Bleu)
3. L'Office National de l'électricité et de l'eau potable (Tourisme durable, Compensation volontaire Carbone,
4. Maroc Telecom et Barid Al Maghrib (Ana Boundif).

Éducation au Développement Durable



OUTILS PÉDAGOGIQUES



Éducation au Développement Durable

AFRICAN GREEN UNIVERSITIES AND YOUTH EDUCATION NETWORK (AGUYEN)

AGUYEN, le programme des Universités vertes du PNUE, est officiellement démarré, depuis le Maroc, pour l'Afrique.

LANCEMENT DU RÉSEAU AGUYEN



Le 17 mars 2021, le réseau AGUYEN (African Green Universities and Youth Education Network) a officiellement été lancé au Maroc par la Fondation, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), lors d'une session qui réunissait en hybride 22 universités de huit pays africains (Maroc, Tunisie, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Comores, Kenya, Ouganda).

Ce réseau d'universités vertes et d'éducation des jeunes en Afrique regroupe des établissements d'enseignement supérieur qui intègrent l'environnement, des stratégies de développement de la résilience climatique et à faible émission de carbone et des aspects de durabilité dans leur éducation, leur formation, leurs opérations sur les campus. L'Aguyen se propose enfin d'accroître l'engagement des étudiants pour le Développement durable.

Les universités participantes ont signé une charte d'engagement et un solide partenariat avec le Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement.

Little Book of Green Nudges

Lors de cette réunion de lancement des universités vertes en Afrique, l'outil pédagogique « Little Book of Green Nudges » a été présenté et mis à la disposition des universités africaines. Il comporte quelques bonnes pratiques pour un Green Campus, des conseils pour l'élaboration de programmes d'études plus verts, des outils pour développer l'engagement communautaire et celui des étudiants. D'autres outils comme le cadre Normatif pour des universités durables, la plateforme digitale du réseau ont été également introduits aux participants.

Le lancement a permis de donner une impulsion au réseau. Un comité de pilotage a été mis en place. Une place particulière y a été faite aux jeunes, la représentation entre les différents pays africains a été voulue équilibrée, et la parité des genres respectée.

Lettre d'entente avec le PNUE

Une lettre d'entente a été signée entre le département des écosystèmes du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement pour les Universités Vertes et l'éducation des Jeunes en Afrique. Cette lettre d'entente pour trois années permet d'héberger le secrétariat du Réseau des Universités Vertes et d'éducation des jeunes en Afrique au Centre et l'accompagner la formation et l'élaboration des outils pédagogiques qu'elle développera.

ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

Des ateliers de formation et de sensibilisation ont été organisés pour les Universités africaines et leurs étudiants. L'objectif de ces sessions de formation était de former à la démarche pour un campus durable et écologique.

Les ateliers se sont déroulés sur quatre espaces méthodologiques :

22/09/2021	▪ Atelier « mise en place d'une université durable »
28/10/2021	▪ Atelier sur le compostage
05/11/2021	▪ Atelier sur les Initiatives innovantes et durables pour accélérer la mise en œuvre de marge des ODD lors de la COP 26

- Un premier pour les fondamentaux du programme des Universités vertes,
- Le deuxième pour des travaux de groupes sur l'écologisation des campus, le verdissement de la formation, l'impact de l'éducation à l'environnement, les déchets organiques, la faune du sol, le compost...
- Le troisième pour débattre et discuter,
- Le quatrième espace pour la mise en pratique des différents concepts

Webinaires

Plusieurs webinaires d'information et de sensibilisation ont été organisés pour les universités, les membres du Comité de Pilotage du Réseau, les collectivités locales, des ONG, les coordinateurs des programmes éducatifs, des écoliers, collégiens et lycéens.

Ces webinaires qui ont mobilisé des experts internationaux ont partagé des connaissances sur la restauration des écosystèmes, l'éducation à l'environnement, l'action climatique, les campus à bas carbone, la valorisation de l'eau et de l'énergie, les bonnes pratiques.

11/06/2021	▪ webinaire sur la restauration des écosystèmes
21/10/2021	▪ Valorisation de l'eau et de l'énergie à travers l'application de solutions durables
22/09/2021	▪ Rôle de leadership des universités pour la lutte contre les changements climatiques et introduction de la campagne Race To Zero.

GLOBAL SCHOOLS LE MAROC, PAYS PILOTE

Cet important programme veut que l'Environnement soit intégré dans les programmes scolaires dans le monde.

UN PROGRAMME MONDIAL

Les Nations Unies ont mis en place un programme mondial, Global Schools, pour aider à atteindre par l'éducation, les 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU pour lesquels les nations se sont engagées d'ici 2030. Le programme ambitionne de transmettre aux jeunes les compétences du XXIe siècle et de forger une citoyenneté mondiale.

Global Schools, programme du Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) a été lancé en 2019, avec l'appui du Programme d'Action Mondiale de l'Unesco pour l'Éducation au Développement Durable (GAP-EDD).

Il travaille à intégrer les 17 ODD dans les cursus scolaires de tous les pays du monde, en s'ouvrant à toutes les langues et toutes les cultures. Trois expérimentations locales, dont au Maroc, ont été menées avant une généralisation mondiale. La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, partenaire de l'Unesco, est l'organisme hôte du projet.

À fin 2021, sept des huit phases de travail avaient été réalisées.

ATELIERS D'INFORMATION ET DE FORMATION

Des ateliers de formation et de travail ont été organisés pour les commissions d'inspecteurs et d'éducateurs des deux régions pilotes de Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Meknès :

- Le 2 février 2021 : ateliers de formation avec écoles primaires pilotes de l'Académie de Rabat-Salé-Kénitra.
- Les 4 et 5 février 2021 : Visites dans les écoles primaires pilotes de l'Académie Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Meknès.
- Le 4 juin : Atelier régional de restitution du pilote



Lors de visites terrain dans les Écoles Primaire pilotes de l'Académie de Rabat-Salé-Kenitra et Fès-Meknès, les concepteurs du programme sont allés à la rencontre des enfants.



RAPPORT FINAL DU PROJET PILOTE MAROC

Le Maroc, à l'instar des deux autres pays pilotes (Turquie et Ghana) a présenté les résultats de leur projet national, et l'a partagé avec le SDSN.

Le SDSN et les équipes de chacun des trois pays pilotes ont travaillé en étroite collaboration pour compiler les résultats préliminaires des recherches. Le rapport final a été publié en marge de la conférence mondiale de l'Éducation au Développement Durable organisée par l'Unesco le 17 mai 2021.

Les pays pilotes continuent d'avancer dans le projet par l'élaboration d'une feuille de route nationale, puis globale et la réalisation d'une boîte à outils complète pour déployer le programme dans les écoles du pays.



Une brochure électronique présente et explique les réalisations du programme Global School au Maroc aux partenaires et au tiers.

Éducation au Développement Durable

ÉCO-ÉCOLES

Le programme continue de sensibiliser dans tout le Royaume de très nombreux enfants à l'Environnement.

En 2021, 2812 écoles sur les 7700 que compte le Royaume étaient inscrites au programme Éco-Écoles créé par la Fondation de l'Éducation à l'Environnement (FEE) et que la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement déploie au Maroc depuis 2006, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.

Le programme aide les élèves à mieux comprendre leur environnement, ses enjeux et ses menaces, et les invite à agir au sein de leur établissement de manière concrète. Le programme mobilise élèves, enseignants et encadrants, et incite également les jeunes à sensibiliser leur entourage.

Le programme aide les élèves à mieux comprendre leur environnement, ses enjeux et ses menaces, et les invite à agir au sein de leur établissement de manière concrète. Le programme mobilise élèves, enseignants et encadrants, et incite également les jeunes à sensibiliser leur entourage.

ATELIERS RÉGIONAUX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

La Covid-19 a contraint le programme Cocole à organiser ses traditionnels ateliers régionaux de formation à distance, en utilisant l'infrastructure numérique du Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement. Ils se sont tenus en six ateliers en février 2021 pour les 12 académies régionales du royaume, permettant de toucher une plus large audience dans le respect des restrictions sanitaires du pays. La matinée a été accordée aux directeurs et coordinateurs des établissements scolaires, coordinateurs provinciaux et régionaux, et l'après-midi aux écoliers et leurs encadrants.

Au total, 1440 enseignantes et enseignants (contre 230 en 2020), 1135 apprenantes et apprenants des écoles primaires (contre 391 en 2020) ont bénéficié ont pu prendre connaissance des contenus du programme Cocole.

Six ateliers régionaux ont été organisés au profit des 12 régions du Royaume

10 février 2021	<ul style="list-style-type: none"> Rabat Salé Kénitra Casablanca Settat Guelmim Oued Noun Béni Mellal Khénifra
17 février 2021	<ul style="list-style-type: none"> Tanger-Tétouan Al Hoceima Souss Massa Fès Meknès
24 février 2021	<ul style="list-style-type: none"> Drâa Tafilalet Marrakech Safi Dakhla Oued Eddahab Oriental Laâyoune Sakia El Hamra

ATELIERS RÉGIONAUX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Les ateliers régionaux pour l'édition 2021-2022 ont été lancés dès décembre 2021. Le 15 décembre, ils concernaient les académies de Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca Settat, tandis que le 22 décembre, ils se sont tenus pour les académies de Marrakech Safi et Béni Mellal Khénifra.

ÉTUDE D'IMPACT DU PROGRAMME ÉCO-ÉCOLES SUR SES CIBLES

Après 15 ans de déploiement du programme Éco-Écoles au Maroc par la Fondation, une étude d'impact a été menée pour évaluer les résultats du programme sur la prise de conscience environnementale des enfants et leur entourage. Elle s'est intéressée aux élèves, aux professeurs, aux directeurs, et au milieu associatif, et également à l'École et son environnement.

85 % des enseignants et directeurs interrogés ont noté un impact positif du programme sur le comportement des élèves, et 82 % ont constaté une amélioration de leurs résultats scolaires. Ils ont acquis plus d'autonomie, de créativité, de sens de responsabilité, de solidarité, et ont diffusé les bonnes pratiques au niveau de leur environnement familial.

Le programme a eu un impact palpable sur les écoles, puisque 73 % des enseignants et des directeurs interrogés ont constaté une baisse de 26 % de la facture d'eau et d'électricité. 86 % ont noté une amélioration de la propreté (réduction du gaspillage, développement du tri et recyclage des déchets). Enfin, 75 % ont part d'un impact sur l'aménagement

2812 ÉCOLES SONT INSCRITES AU PROGRAMME ÉCO-ÉCOLES

des espaces verts.

Enfin, 77 % des directeurs interrogés se sont dits satisfaits de l'implication de leurs enseignants dans le programme et de l'enrichissement de l'approche pédagogique, et 73 % ont constaté un impact positif du programme sur la cohésion de l'équipe pédagogique au sein de l'établissement.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

Le Centre international Hassan II de Formation à l'Environnement a mené des ateliers de sensibilisation à destination de différents publics.

- Le 11 novembre 2021, il organisait en ses murs une animation sur le programme Éco-Écoles pour sensibiliser sa communauté aux changements climatiques en marge de la COP 26.
- Le 30 novembre 2021, les directeurs de l'Académie de Rabat Salé Kénitra ont été formés aux ODD.
- Le 13 décembre 2021, l'édition 2021-2022 du programme Éco-Écoles était lancée depuis un atelier tenu à la fois dans la grande salle du centre et en ligne.

WEBINAIRES

Le Centre a participé le 10 février 2021 au 5e workshop de l'Unesco sur le thème de « Éducation au développement durable et l'urgence climatique: fléchir la courbe du changement climatique ».

Des ateliers de réseautage et de jumelage des Éco-Écoles marocaines et de l'étranger ont été menés le 4 juin 2021. Des échanges ont eu lieu en ligne, notamment de capsules de bonnes pratiques.

Le Centre a réfléchi du 12 au 14 octobre avec le réseau des Éco-Écoles sur les moyens de réduire l'écart entre les écoles inscrites et celles qui sont labélisées.

Un webinaire sur les « Approches innovatrices pour l'éducation à l'environnement et au développement durable » a été organisé le 27 octobre 2021 en marge de la journée mondiale de l'éducation à l'environnement en collaboration avec le réseau du World Environment Education Congress.

PAVILLON VERT

Les délibérations du jury national pour les trois niveaux de labélisation Pavillon vert, certificats bronze et argent, ainsi que le concours de bonnes pratiques « Il était une fois une Éco-Écoles », se sont tenues à la fois à distance et en présentiel, les 14 et 15 juillet 2021.

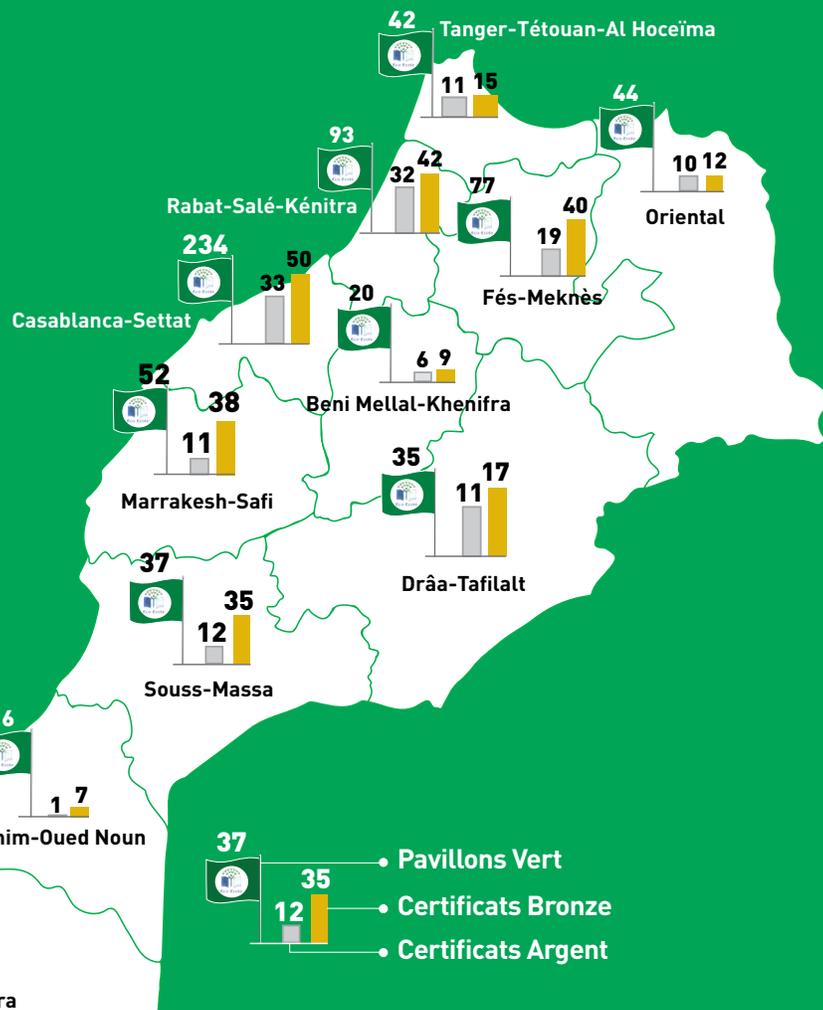
Sur les 228 candidatures au label, 71 écoles ont reçu le Pavillon vert (trois thèmes traités), 64 le certificat argent (deux thèmes traités) et 84 le certificat bronze (un thème traité). Des certificats d'encouragement ont été attribués aux directeurs et coordinateurs des écoles candidates.

Il était une fois mon Éco-École

Le concours de bonnes pratiques dont c'était la deuxième édition a réuni 65 écoles de 10 académies régionales. Le jury en a récompensé onze, représentant 66 écoliers 22 encadrants. Ces lauréats ont reçu une tablette et un certificat d'encouragement.

Cérémonies régionales Pavillon Vert

Les cérémonies de remise du label Pavillon vert se sont tenues en mai 2021. Organisées en présentiel dans le respect des mesures sanitaires, elles ont vu la participation, outre les élèves et les enseignants, des autorités locales (Walis, gouverneurs, élus...), des directeurs des académies, d'associations de parents d'élèves...



228 CANDIDATURES AU LABEL

71 ÉCOLES ONT REÇU LE PAVILLON VERT

Éducation au Développement Durable

JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Le succès de ce programme phare de la Fondation ne se dément pas. Il est ouvert aux jeunes de 11 à 21 ans.

Depuis, son déploiement au Maroc en 2002 par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, appuyée par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, le programme Jeunes Reporters pour l'Environnement imaginé par la Fondation de l'Éducation à l'Environnement (FEE) et repris dans 44 pays dans le Monde, a vu participer plus de 34 000 jeunes des collèges et lycées du Maroc.

Le Programme s'adresse aujourd'hui aux collèges et lycées de douze académies du Royaume, publics ou privés, répartis en trois catégories d'âge: 11-14 ans, 15-18 ans, 19-21 ans.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 15 000 collégiens et lycéens se sont inscrits au concours à travers leurs établissements. Encadrés par leurs enseignants, ils ont mené des investigations journalistiques dans un des trois formats du concours (écrit, photo et vidéo) sur le thème qui leur était proposé pour cette édition: « Prêservons la biodiversité terrestre et marine ». Le principe du concours est, au-delà de l'enquête qui permet aux jeunes de prendre connaissance d'un problème et de découvrir les techniques journalistiques, de proposer des solutions.

Cette année, 181 reportages écrits, 506 reportages photos et 228 reportages vidéo ont été soumis à l'approbation du jury qui s'est réuni les 4 et 5 mai au Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement. Le jury a primé six reportages écrits, six reportages photographiques et huit reportages vidéo. Leurs prix leur ont été remis lors de cérémonies régionales réduites, en raison de la situation sanitaire.

Un programme entièrement digitalisé

Le centre a mené la digitalisation complète du Concours Jeunes Reporters

pour l'Environnement pour simplifier le travail des participants, de l'organisation et du jury. Cette option s'est révélée particulièrement utile en période de pandémie, les établissements ayant pu mener leur participation de bout en bout sur la plate-forme dédiée. Enfin, la base de données des résultats du concours a été entièrement numérisée, ce qui a facilité les recherches des candidats et le travail du jury.

Renforcement des Capacités

Le Centre a organisé une série de webinaires de formation et d'information pour les diverses cibles du programme JRE, sur l'Environnement, sur le thème de l'année et sur le processus de participation au concours.

- Du 3 au 5 mars 2021 : Rencontre d'information et de partage pour les JRE
- 30 septembre 2021 : atelier d'information en hybride sur l'extension du concours JRE aux Universitaires
- 29 octobre 2021 : atelier d'information en hybride sur l'extension du concours JRE aux Universitaires
- 26 novembre 2021 : Atelier de Formation en hybride sur le thème du concours JRE
- 16 décembre 2021 : Atelier régional de Formation pour la région de Rabat-Salé-Kénitra
- 16 décembre 2021 : Atelier régional de Formation pour l'académie de Casablanca Settat
- 23 décembre 2021 : Atelier régional de Formation pour l'académie de Marrakech Safi
- 23 décembre 2021 : Atelier régional de Formation de la région de Béni Mellal-Khénifra.

PALMARÈS DES REPORTAGES ÉCRITS

Prix de la Proximité

« **Midelt, Drâa Tafilalet la souche d'Al-Barki à Boumia, une force naturelle et une valeur nutritionnelle** »

Lycée Moussa Ibn Nassir
Catégorie 15-18 ans

Prix de l'Originalité

« **Menthe de Tiznit : de la production à l'offre** »

Collège Ennour (Tiznit, Souss Massa)
Catégorie 11-14 ans

Prix du Patrimoine

« **La forêt de Perdicaris, icône de la biodiversité de Tanger** »

Groupe scolaire Banque populaire
Tanger Asilah (Tanger, Tétouan-Al Hoceima)
Catégorie 15-18 ans

Prix de la Sensibilisation

« **Avez-vous déjà respiré l'air de Jérada ?** »

Collège Ibn Al Haytham (Jérada, Oriental)
Catégorie 15-18 ans

Prix de la Valorisation

« **Les bains naturels de Moulay Ali Echarif... une richesse aquatique médicale non exploitée** »

Lycée Houman Al Fatouaqi (Nador, Oriental)
Catégorie 19-21 ans

Prix de l'Éveil

« **La daya de Dar Bouazza, une biodiversité en danger** »

Collège Imam Al Ghazali (Casablanca-Settat)
Catégorie 15-18 ans

PALMARÈS DES REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES



Prix de l'Éveil

« 100 ans pour grandir... un jour pour mourir »

Lycée Abi Al Abass Essabti (Asilah, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma)
Catégorie 15-18 ans



Prix de l'Approche écologique

« Espace écologique »

Lycée Al Iqama (Béni Mellal, Béni Mellal Khénifra)
Catégorie 15-18 ans



Prix du Contraste

« Le dernier abri de ces oiseaux aquatiques et migrateurs disparaîtra »

Collège Ashahid Mohammed Zerkoun (Rabat, Rabat-Salé-Kénitra)
Catégorie 15-18 ans



Prix du Jury national

« Faites de vos enfants une génération respectueuse de l'environnement »

Collège Ibn Al Haytham (Jérada, Oriental)
Catégorie 15-18 ans



Prix de la Photo Choc

« Ainsi sont apparues les empreintes du délit »

Collège Allal Al Fassi I (Nador, Oriental)
Catégorie 15-18 ans



Prix de Sensibilisation

« Le figuier de Barbarie attaqué par la cochenille »

Groupe scolaire Génération Annahda (Ain Chock, Casablanca Settat)
Catégorie 15-18 ans

PALMARÈS DES REPORTAGES VIDÉO

Prix de l'Approche écologique

« Parc National du Souss Massa : culture de la préservation de la biodiversité »

Collège Ahmad Chaouqi (Agadir Ida Outnane, Souss Massa)
Catégorie 11-14 ans
<https://www.jeunesreporters.org.ma/fr/palmaresreportagesvideo/>

Prix du Thème de l'année

« La biodiversité »

GS Jessani (Inezgane Ait Melloul, Souss Massa)
Catégorie 15-18 ans
<https://www.jeunesreporters.org.ma/fr/palmaresreportagesvideo/>

Prix d'Encouragement

« Bio News - La biodiversité marine de Casablanca »

GS Anfa, (Anfa, Casablanca-Settat)
Catégorie 15-18 ans
<https://www.jeunesreporters.org.ma/fr/palmaresreportagesvideo/>

Prix de l'Initiative

« Les huîtres de Oualidia : une richesse naturelle et une ressource économique »

Collège Al Oualidia (Sidi Bennour, Casablanca Settat)
Catégorie 15-18 ans
<https://www.jeunesreporters.org.ma/fr/palmaresreportagesvideo/>

Prix de la Sensibilisation

« La biodiversité des poissons d'eau douce »

Lycée Oulad Hriz (Berrechid, Casablanca-Settat)
Catégorie 15-18 ans
<https://www.jeunesreporters.org.ma/fr/palmaresreportagesvideo/>

Prix de la valorisation

« Les plantes aromatiques »

Lycée Al Moukhtar Soussi (Al Haouz, Marrakech Safi)
Catégorie 19-21 ans
<https://www.jeunesreporters.org.ma/fr/palmaresreportagesvideo/>

Prix du jury national

« Les lichens, le don méconnu de la nature »

Lycée Ibn Al Haytham (Chichaoua, Marrakech-Safi)
Catégorie 19-21 ans
<https://www.jeunesreporters.org.ma/fr/palmaresreportagesvideo/>

Prix de l'éveil

« L'arganier »

Collège Al Hassan 1^{er} (Taroudant, Souss Massa)
Catégorie 11-14 ans
<https://www.jeunesreporters.org.ma/fr/palmaresreportagesvideo/>

Éducation au Développement Durable

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Une des missions du Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement est de pourvoir les programmes de la Fondation en outils pédagogiques

POSTERS THÉMATIQUES ÉCO-ÉCOLES POUR LE PRÉSCOLAIRE



Les posters des sept thématiques du programme Éco-Écoles ont été adaptés au préscolaire (3-5 ans) en étroite collaboration avec la Fondation marocaine de promotion de l'enseignement préscolaire.

ARBRE D'ÉCOGESTES POUR LE PRÉSCOLAIRE



Un arbre d'écogestes a été réalisé en bois de récupération pour exposer les écogestes et dessins des enfants du préscolaire à la fin de leur visite au Centre.

VIDÉOS ÉCO-ÉCOLES



Le Centre a réalisé sept vidéos en motion design pour chacun des thèmes du programme Éco-Écoles : eau, énergie, déchets, biodiversité, alimentation saine, solidarité et changements climatiques.

GUIDE DE COMPOSTAGE



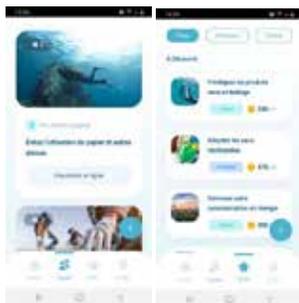
Ce guide du compostage a été réalisé après des formations en compostage organisées par le Centre. Il est mis à la disposition du réseau des Universités Vertes et d'éducation des Jeunes en Afrique.

MANUEL D'ACCOMPAGNEMENT POUR DEVENIR UNE ÉCO-ÉCOLE



Un manuel d'accompagnement des coordinateurs et enseignants a été édité par le Centre en étroite collaboration avec le jury du programme et les coordinateurs régionaux et provinciaux. Il est destiné à aider les écoles à la mise en œuvre du programme au sein de leur établissement. Il explique les concepts du programme, fournit des repères scientifiques et pédagogiques pour les thèmes traités (énergie, eau, déchets, biodiversité, alimentation, solidarité et Changement climatique). La version numérique ainsi que la version imprimée seront livrées aux enseignants en 2022.

APPLICATION ANA BOUNDIF



Une application mobile est venue appuyer, notamment en période estivale, le site Ana Boundif mis en place en 2020 pour sensibiliser à l'environnement. L'application vise également à former une communauté à laquelle la Fondation pourra s'adresser dans le futur sur les réseaux sociaux.

HALTES PÉDAGOGIQUES DE GHABAT CHABAB



La réalisation de dix modules des quatre haltes pédagogiques de Ghabat Chbab à Marrakech et qui ont été installés en novembre 2021.

Ces modules ont été conçus par les étudiants de l'École Nationale d'Architecture de Rabat.

CHEMIN PÉDAGOGIQUE DU JARDIN LAHBOUL



Le Centre a lancé un concours d'idées pour le chemin pédagogique à Lahboul auprès des étudiants de l'École Nationale d'Architecture de Fès. Une visite de repérage du jardin a été réalisée avec les étudiants le 13 avril 2021. 32 étudiants de 4e année ont ensuite remis 13 Projets. Le jury composé d'enseignants de l'École Nationale d'Architecture de Fès, du directeur du Jardin historique de Lahboul de l'Association des amis de Lahboul et de la Fondation, a délibéré le 24 mai 2021 au Centre, puis reçu le 4 juin les candidats pour une présentation orale de cinq minutes par les étudiants à l'ENA de Fès. Huit modules ont été retenus.

TRADUCTION EN ARABE DU LITTLE BOOK OF GREEN NUDGES



Le Little Book of Green Nudges élaboré par le PNUE pour les universités vertes a été traduit de l'anglais vers l'arabe par le Centre en collaboration avec l'Université Ibn Tofail. Il propose quarante bonnes pratiques environnementales pour les établissements d'enseignement supérieur. Cette arabisation du guide permet de le diffuser dans le monde arabe et d'accélérer le déploiement du programme African Green Universities and Youth Education Network.

PLATEFORME DIGITALE AFRICAN GREEN UNIVERSITIES & YOUTH EDUCATION NETWORK



Le Centre a lancé en 2021 une plateforme internet pour le Réseau des Universités Vertes et d'éducation des jeunes en Afrique. La plateforme est conçue pour les Professeurs et les étudiants. Elle sensibilisera, formera, partagera et valorisera les bonnes pratiques, permettra le réseautage et les échanges.

Mers et océans

PAVILLON BLEU



PLAGES PROPRES





Mers et océans

DÉCENNIE DES SCIENCES OCÉANIQUES

Le pôle Mers et Océans s'est inséré en 2021 dans la Décennie des Nations Unies des sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) dont il introduit les objectifs dans ses programmes phares.

SAR Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, a prononcé un mot pour le lancement de la Décennie des Nations unies pour les Sciences océaniques pour le Développement durable 2021-2030, dont elle est la marraine de l'Alliance qui la porte. « Nous porterons avec vous cette décennie de savoir au service de nos Océans, pour que les générations qui suivent puissent en jouir comme nous l'avons nous-mêmes fait » a-t-elle déclaré à l'assemblée.



Une série de sept conférences en ligne a été lancée en 2021 pour faire connaître les objectifs de la Décennies des Sciences océaniques.



La Fondation a officiellement rejoint en 2021 la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) en tant que membre fondateur de l'Alliance qui la porte, et dont Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a accepté de devenir la marraine.

La Décennie, dont l'objectif est de fournir des informations en temps réel sur l'état de l'océan et d'articuler des scénarios pour une voie durable, est portée par la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l'UNESCO avec laquelle la Fondation a noué une fructueuse relation.

La décennie se propose sept résultats :

1. Des **océans propres** où les sources de pollution sont recensées et réduites ou éliminées.
2. Des **océans sains et résilients** où les écosystèmes marins sont bien connus, protégés, restaurés et gérés.
3. Des **océans productifs** qui permettent un approvisionnement alimentaire et une économie océanique durables.
4. Des **océans prévisibles** dont l'évolution est comprise par une société capable de s'y adapter.
5. Des **océans sûrs** où la vie et les moyens de subsistance sont protégés des aléas liés à ces milieux.
6. Des **océans à portée de tous** grâce à un accès libre et équitable aux données, à l'information ainsi qu'à la technologie et l'innovation.
7. Des **océans inspirants et attrayants** dont le fonctionnement et la valeur au regard du bien-être et du développement durable sont compris par la société.

La Fondation a entamé en 2021 une série de webinaires, en partenariat avec la COI-UNESCO pour présenter ces objectifs.

Le premier Webinaire a été organisé le 28 juin 2021 en commençant par le thème « Des Océans à portée de tous ».

Elle a travaillé en 2021 à la mise en place d'un plan de vulgarisation de l'ensemble de ces objectifs pour 2022.

PLAGES PROPRES

Pour la deuxième année consécutive sous les contraintes de la COVID-19, le programme Plages Propres a réussi à se déployer. Son bilan est presque revenu à la normale.



Si les Marocains ont pu retrouver les plages, les mesures sanitaires n'ont pas pour autant été oubliées. Elles étaient une condition sine qua non de l'accès aux plages.

L'opération phare de la Fondation a été menée dans le contexte particulier de la Covid-19 sur 106 plages. Les plages ont été accessibles à tous en 2021, moyennant le respect de la distanciation physique et des gestes barrières. Le guide d'aménagement et de gestion des plages dans le contexte de la Covid-19 élaboré par la Fondation en 2020 avec la collaboration de la Direction générale des Collectivités territoriales (DGCT) a de nouveau servi d'outil d'orientation pour les acteurs locaux dans l'aménagement et la gestion des plages.

En 2020, 21 plages propres sur les 105 du programme n'avaient pas pu être ouvertes au public pendant toute la période estivale à cause de la Covid-19.

Préparation : atelier des partenaires

Comme en 2020, la Fondation a organisé en amont de la campagne un atelier technique pour les partenaires du programme « Plages Propres ». Cet atelier de coordination a été un temps de dialogue et de réflexion collective, et de préciser les modalités de l'opération #B7arblaplastic. Il a notamment permis de s'accorder sur la définition claire d'objectifs partagés, d'un mode opératoire et d'outils adaptés pour permettre une articulation efficace des différentes actions envisagées tout au long de la saison estivale 2021.

OPÉRATIONS PHARES DE SENSIBILISATION

#B7arblaplastic

L'édition 2021 a été placée de nouveau sous le signe de la lutte contre la pollution des mers et des océans par les déchets plastiques, avec la deuxième édition de l'opération #B7arblaplastic sur toutes les plages du programme.

Cette action remarquable de sensibilisation a obtenu une double reconnaissance internationale, puisqu'elle a été inscrite à la Décennie pour les Sciences océaniques au service du Développement Durable (2021-2030) lancée par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de

l'UNESCO à laquelle la Fondation participe en tant que membre fondateur de l'alliance qui la pilote dans le monde. Enfin, en 2020, elle avait déjà reçu la distinction de la meilleure bonne pratique d'éducation à l'environnement attribuée par la FEE parmi les 4425 plages labellisées Pavillon bleu dans le monde.

L'opération #B7arblaplastic a repris les trois temps forts de la première édition. Il s'est agi :

1. de mobiliser un million de jeunes sur la période estivale,
2. d'engager 10000 actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable auprès d'eux,
3. de récupérer 10 tonnes de plastique par plage pendant la période estivale.
4. Un quatrième temps fort a été rajouté en 2021, car #B7arblaplastic 2021 avait prévu des actions de recyclage et de valorisation des déchets plastiques ramassés.

Le retraitement des déchets plastiques collectés sur les plages est une étape logique d'économie circulaire : ayant évité la pollution des océans en récupérant les déchets plastiques, ceux-ci ont connu une nouvelle vie après avoir été retraités dans des unités de recyclage qui se sont portées volontaires pour cette opération.

La sensibilisation s'est portée sur les réseaux sociaux devenus incontournables aujourd'hui. Des publications ont mobilisé le grand public, particulièrement les jeunes, autour de l'opération #B7arblaplastic.

Les jeunes se sont impliqués dans #B7arblaplastic. Des associations de plongée ont sensibilisé les jeunes des programmes Éco-Écoles, Jeunes Reporters pour l'Environnement et du Réseau des Universités Vertes aux déchets plastiques dans les fonds marins.

L'opération #B7arblaplastic 2021 s'est à nouveau révélée être un véritable succès grâce à l'engagement des partenaires et la motivation des participants.

Mers et océans



Action homme-océan

Le programme Compensation volontaire Carbone (CVC) s'est associé à l'élimination des déchets plastiques et a engagé des actions pilotes avec des associations locales de plongeurs, actives par ailleurs dans les Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable. **70 plongeurs professionnels** ont été mobilisés pour retirer des déchets plastiques des fonds marins.

Action Homme — Océan

Le programme Compensation volontaire Carbone (CVC) s'est associé à l'élimination des déchets plastiques et a engagé des actions pilotes avec des associations locales de plongeurs, actives par ailleurs dans les Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable. Ces actions ont été menées sur six plages.

Cette action a été menée conjointement par la Fondation, le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE), en partenariat avec l'association de plongeurs « champions de Fnideq » et l'association Al Marjane de plongée et des sports nautiques.

Ces activités ont profité à 209 Éco-Écoliers et Jeunes Reporters pour l'Environnement et 60 étudiants appartenant au Réseau Africain des universités vertes (African Green Universities and Youth Education Network). Ils ont pris également leurs premières leçons de plongée sous-marine.

70 plongeurs professionnels ont été mobilisés par la même occasion pour retirer des déchets plastiques des fonds marins.

BILAN GÉNÉRAL PLAGES PROPRES 2021

Grâce à l'accompagnement des départements ministériels, la Fondation et ses partenaires ont pu engager comme chaque année des actions de Surveillance de la Qualité des Eaux de Baignade, Sécurité, Couverture sanitaire, d'Aménagement et Gestion et de Sensibilisation et éducation à l'environnement.

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNAGE ET DU SABLE

La surveillance de la qualité des eaux de baignade et du sable est organisée par le Laboratoire National des Études et de Surveillance de la Pollution (LNESE) du Département de l'Environnement du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement. Elle est menée par le Centre d'Études et de Recherche de l'Environnement et de la Pollution (CEREP/LPEE).

Le nombre des plages dont les eaux de baignade sont surveillées est passé de 79 en 2002 à 175 en 2020. 370 stations (soit 87,06 %) ont été déclarées de qualité microbiologique conforme aux exigences de la norme NM.03.7.199.

Pour la qualité du sable, le Département de l'Environnement a rajouté les déchets marins aux analyses. 60 plages réparties sur les 9 régions côtières, dont 23 plages sur la côte Méditerranéenne et 37 plages sur la côte Atlantique ont été surveillées.

Pour améliorer le suivi, des profils de vulnérabilité des eaux de baignade ont été mis en place selon la Norme Marocaine NM 03.7199. 161 profils ont été réalisés entre 2013 et 2020, dont 26 d'entre eux ont déjà été actualisés selon la norme.

Les résultats de la qualité des eaux de baignade sont publiés sur le site du Laboratoire National des Études et de Surveillance de la Pollution et accessibles au public sur l'Application iPlages.

SÉCURITÉ

SÉCURITÉ DES BAINNEURS

La Direction générale de la Protection civile a procédé au recrutement de 3243 nageurs sauveteurs saisonniers et qui ont été encadrés par 204 maîtres-nageurs professionnels. Elle a déployé sur le terrain des moyens et des équipements de sauvetage et de secours importants.

Les nageurs sauveteurs saisonniers ont été assés testés à la Covid-19, ont reçu masques et gel hydroalcoolique et ont été sensibilisés.

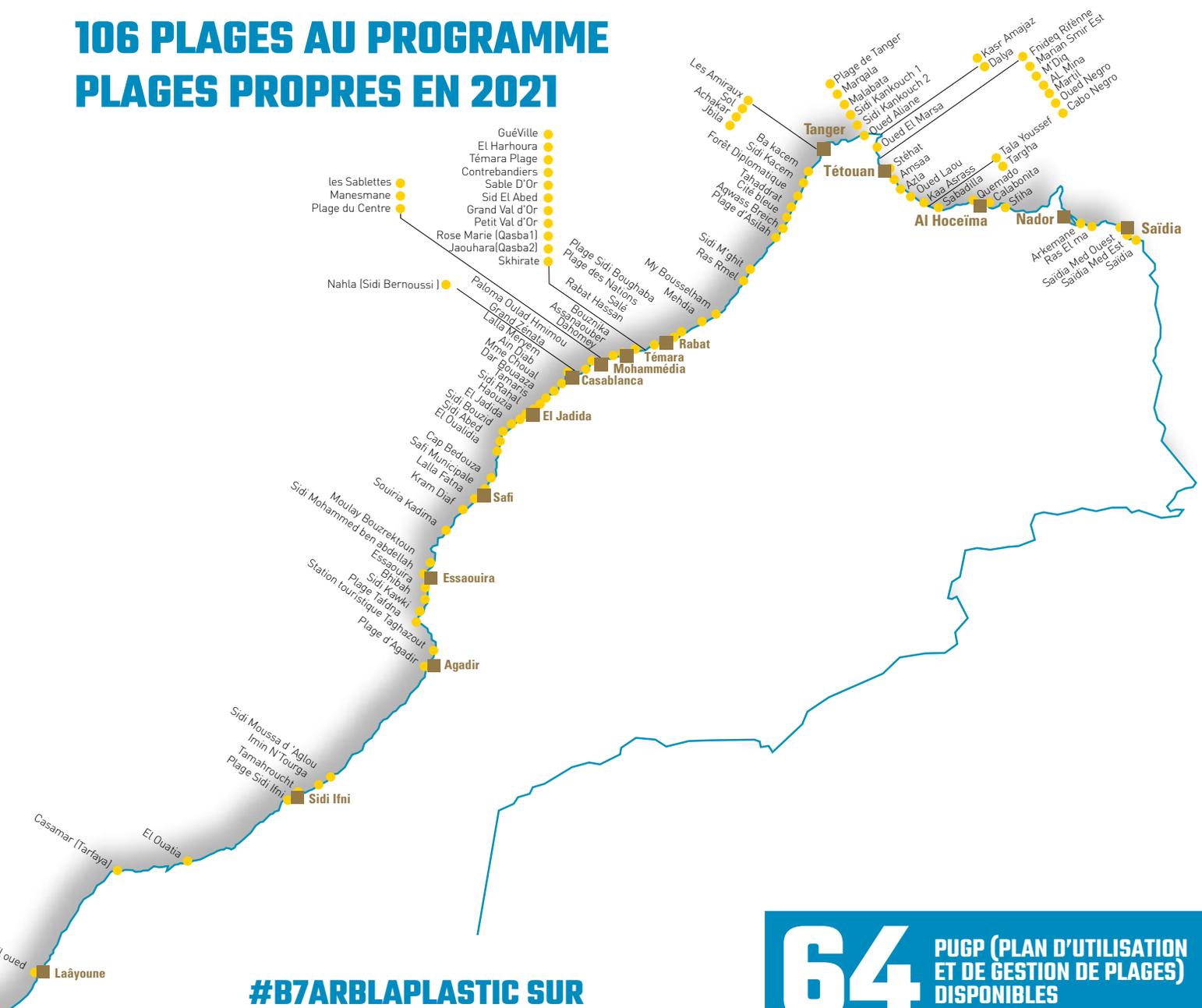
SÉCURITÉ NAUTIQUE

La Direction des Ports et du Domaine public maritimes du ministère de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'eau a aidé à baliser 121 plages en 2021.

Foum El

Dum Labour
Lekhira
Touss
M. Messair
Dakhla

106 PLAGES AU PROGRAMME PLAGES PROPRES EN 2021



**#B7ARBLA PLASTIC SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX**



Instagram

73 messages, 14 stories, 55 images, 18 vidéos ont permis de toucher 2330142 personnes.



Facebook

81 posts sur FaceBook ont permis de toucher 17681731 personnes.

64 PUGP (PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DE PLAGES) DISPONIBLES

204 MAÎTRES-NAGEURS PROFESSIONNELS

3243 NAGEURS SAUVETEURS SAISONNIERS

182 CONVENTIONS DE PLAGES SIGNÉES (+ 6 PAR RAPPORT À 2020)

Mers et océans

LES 4 DÉFIS DE #B7ARBLAPLASTIC

Pendant tout l'été, les partenaires ont mobilisé les estivants sur les plages pour les sensibiliser au problème croissant de la pollution par les déchets plastiques. L'action proposait quatre défis, qui ont tous été atteints.



DÉFI 1



521,46 tonnes

de plastiques en moins sur 66 plages, soit **8 tonnes de plastiques évitées par plage**. La quantité évitée s'est inscrite en hausse de **35,06 tonnes** par rapport à l'opération de l'opération #B7arblaplastic précédente (+ de 7,2 %).

DÉFI 2



61 593 actions

de sensibilisation à la pollution plastique, de nettoyage, des activités ludiques (atelier, animation...) ont été menées. Le nombre d'actions engagées par rapport à l'opération #B7arblaplastic précédente était en hausse de plus de 24,35 %, avec 12062 actions supplémentaires.

DÉFI 3



1 804 260 jeunes

ont été mobilisées (+ de **29 %** par rapport à l'opération #B7arblaplastic précédente).

DÉFI 4



38 %

Le taux de recyclage des déchets collectés s'est élevé à **38 %**, un bon résultat pour une première expérience.

COUVERTURE SANITAIRE

Cet été 2021, en raison des conditions particulières liées à la Covid-19, les délégations du ministère de la Santé ont été appelées pour la deuxième année consécutive à placer leur action sous l'égide des Walis ou des Gouverneurs. la circulaire qui leur a été envoyée en juin 2021 les appelait à coordonner les actions relatives notamment à la couverture sanitaire des plages avec la Protection civile, le Croissant Rouge marocain et le BCH, dans le cadre de la Commission provinciale des Plages.

AMÉNAGEMENT ET GESTION

La Direction des Ports et du Domaine public maritimes du ministère de l'Équipement, des Transports, de la Logistique et de l'Eau accompagne le programme Plages propres en mettant les plages, qui relèvent du domaine maritime, à la disposition des communes. Au 23 juin 2021, 182 conventions de plages avaient été signées (+ 6 par rapport à 2020).

Pour organiser l'activité sur les plages, des plans d'utilisation et de gestion de plages (PUGP) sont mis en place. 64 plages en ont bénéficié. 44 PUGP ont été élaborés par le ministère de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'eau et 20 par les communes.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable sont indispensables pour accompagner les efforts des partenaires sur les plages. S'appuyant cette année sur plus d'une trentaine d'associations locales, ils ont sensibilisé tout l'été les estivants et notamment les jeunes.

61 593 actions ont été engagées sur le terrain et ayant permis de mobiliser 1 804 260 jeunes.

CONTRÔLE ET ÉVALUATION DES PLAGES

L'évaluation des plages se fonde sur les quatre familles de critères du Pavillon bleu : qualité des eaux de baignade, santé et sécurité, éducation à l'environnement, gestion à l'environnement.

Les visites inopinées, menées par le Comité national sur les plages du programme Plages Propres 2021, ont conduit à une évaluation nationale et régionale. Des fiches techniques d'évaluation issues de ces visites dressent l'état des lieux des plages qui ont été ouvertes au public. Elles soulignent les efforts entrepris, les insuffisances constatées en termes d'équipements, de gestion, d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'en matière de mise en place d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au Développement. Les résultats sont fortement corrélés aux moyens dont disposent les plages.

- Sur les 27 Plages Pavillon Bleu : aucun problème majeur n'a été signalé. Tous les critères ont été remplis pendant toute la période estivale.
- Sur les 64 plages parrainées qui disposent d'un partenaire économique, le soutien, leur équipement, leur entretien et leur animation, étaient dans l'ensemble satisfaisant.
- Sur les plages non parrainées, qui ne disposent pas de partenaire économique, la gestion est faite avec les moyens des communes et le respect des critères est plus difficile.

Mers et océans

PAVILLON BLEU 2021

Pour la saison estivale 2021, le Pavillon bleu a été décerné par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et la Fondation Internationale pour l'Éducation à l'Environnement (FEE) à **27 plages et un port de plaisance**.

C'est une plage de plus que l'année précédente : les communes en charge des plages labellisées ont maintenu leurs efforts malgré la situation sanitaire de l'été 2020 liée à la Covid-19.

Ce label international exigeant demande non seulement une qualité excellente des eaux de baignade, mais s'intéresse également à la sécurité, l'aménagement des plages et des arrière-plages, la sensibilisation à l'environnement.

Le label Pavillon bleu induit une amélioration de la gestion des plages et prépare les communes qui en ont la charge à des efforts supplémentaires d'organisation.

La Fondation a accompagné les communes par de la formation ou des outils de gestion, afin que, soutenues par la Direction générale des Collectivités territoriales, les départements ministériels concernés et des partenaires économiques, elles offrent aux estivants un contexte sécurisé pour leur détente.

Un seul port de plaisance a été labellisé Pavillon bleu, en l'occurrence le port de plaisance de la station touristique de Saïdia. Le port de plaisance labellisé est un lieu où la protection de l'environnement et du milieu marin est une priorité. Les plaisanciers ont accès à des aires de carénage sans rejet dans le milieu naturel, des systèmes de récupération des eaux usées de bateaux, mais aussi à des zones de récupération des déchets spéciaux. Tout comme les communes, les ports de plaisance Pavillon Bleu proposent des activités environnementales pour sensibiliser plaisanciers et visiteurs à la fragilité du milieu.

La Fondation attribue chaque année depuis 2002 le label international Pavillon bleu créé par la Fondation internationale pour l'Éducation à l'Environnement (FEE). Il est hissé sur 4 743 plages et marinas de 47 pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique ou des Caraïbes ou du Pacifique. Chaque année, après une longue préparation et une évaluation par le programme, il est attribué aux communes littorales qui ont en charge la gestion des plages.



27 PLAGES ONT ÉTÉ LABÉLISÉES PAVILLON BLEU POUR L'ÉTÉ 2021



Air et Climat

30

DÉCARBONATION

32

Qualit'Air

Compensation volontaire carbone

Mobilité électrique

34

AFRICAN YOUTH CLIMATE HUB



Air et Climat

LA FONDATION SONNE LA MOBILISATION GÉNÉRALE AVEC LA DÉCARBONATION

En 2021, la Fondation a donné une très forte impulsion à son engagement pour le climat afin de mettre l'économie nationale sur la voie de la décarbonation.



Alors que les conditions sanitaires liées à la Covid-19 ont contraint à organiser les rencontres à distance, la troisième rencontre de haut niveau s'est tenue avec la présence des participants.

L'Air et le Climat sont un des engagements les plus précoces et les plus féconds de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. Son action a servi de laboratoire au Royaume et a fait naître une prise de conscience collective pour la qualité de l'air et le réchauffement climatique. Cette action est aujourd'hui structurée dans le pôle Air et Climat, un des piliers de la nouvelle stratégie de la Fondation pour la période 2020-2030, dont l'axe n° 3 pose comme objectif d'atteindre Zéro Carbone à l'horizon 2050.

La Fondation a donc donné en 2021 une forte impulsion au programme Qualité'Air. Dans la perspective de la COP 26 de novembre 2021 à Glasgow où les pays étaient appelés à augmenter les engagements, la Fondation a mobilisé ses partenaires pour accompagner la transition vers la neutralité carbone.

Une Convention Cadre pour la décarbonation de l'économie marocaine a été signée le 27 juillet 2021 avec les principales parties prenantes marocaines :

- Le ministère de l'Industrie et du Commerce,
- Le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable,
- L'Agence Nationale de l'Efficacité Énergétique (AMEE),
- L'Institut marocain de Normalisation (IMANOR),

- La Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM),
- La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

Une Task Force a été mise en place au lendemain de la signature de la convention pour passer à l'action. L'ensemble des parties se sont engagées à mettre à niveau l'**outil de gestion Bilan Gaz à Effet de Serre (GES)**, développé en 2013 avec le soutien de l'ADEME, ainsi que le **calculateur en ligne CO₂** dédié aux déplacements, pour qu'ils deviennent les outils de référence à l'échelle nationale, reconnus à l'international pour accompagner les acteurs marocains de cette transition bas carbone.

Il s'agit également d'élargir le Pacte Qualité'Air, signé en 2016 avec la CGEM en marge de la COP22 de Marrakech, aux administrations, aux universités et aux territoires, afin que l'ensemble des acteurs s'engagent pour le climat. Le mécanisme de Compensation Volontaire Carbone de la Fondation, déjà actif pour les plantations d'arbres et l'électrification d'écoles rurales, a été élargi aux projets d'énergie renouvelable, à la mobilité verte, et la gestion des déchets.

La Fondation a lancé la mobilisation et la sensibilisation des acteurs économiques à la transition bas carbone, appuyée par la CGEM et l'Ambassade de

LE 26 OCTOBRE 2021, UNE RENCONTRE DE HAUT NIVEAU

Tenue à la veille de la COP 26, la rencontre de haut niveau s'est tenue au Centre international Hassan II de Formation à l'Environnement, a permis de mobiliser les acteurs grâce à la présence de responsables de 1^{er} plan.



M. Ryad Mezzour

Ministre de l'Industrie et du Commerce.



Mme Leila Benali

Ministre de la Transition énergétique et du Développement Durable.



M. Chakib Alj

Président de la CGEM.



Dr Andrew Murrison

Membre du Parlement britannique, envoyé spécial pour le commerce du Premier ministre britannique pour le Maroc.



S.E.M. Simon Martin

Ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc.

la Grande-Bretagne à Rabat, dans la perspective de la COP 26 de Glasgow. Ensemble, ils ont proposé quatre rendez-vous pour présenter le Pacte Qualit'Air, les engagements internationaux du Maroc pour le Climat, les campagnes de la Convention-Cadre des Nations Unies pour les Changements climatiques: « Race to Zero » et « Race to Résilience».

- **La première rencontre** de lancement s'est tenue au siège de la CGEM le 9 juillet 2021 avec une centaine de participants, en présence du Président de la CGEM, de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne au Maroc et de l'Ambassadeur de la COP26 pour la région Afrique et Moyen-Orient.
- **La deuxième rencontre** a eu lieu le 17 septembre 2021, en ligne, et a présenté en détail le Pacte Qualit'Air, ses modalités d'adhésion, et les deux courses internationales de la COP: Race to Zero et Race to Resilience.
- **La troisième rencontre** s'est tenue le 26 octobre 2021, à la veille de la COP26 de Glasgow, au Centre International Hassan II de formation à l'Environnement:

- M. Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce,
- Mme Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement Durable

- M. Chakib Alj, Président de la CGEM,
- Le Dr Andrew Murrison, membre du Parlement britannique, envoyé spécial pour le commerce du Premier ministre britannique pour le Maroc et la Tunisie,
- S.E.M. Simon Martin, Ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc.

Des entreprises marocaines leaders des secteurs de l'industrie, des transports et du secteur agricole ont exprimé lors de ce rendez-vous leur engagement vers la neutralité carbone.

- **La dernière rencontre** s'est tenue en ligne le 13 décembre 2021 pour partager les expériences d'entreprises de bilans carbone et d'actions de décarbonation.

Cette mobilisation est d'autant plus nécessaire que le monde avance. L'Union européenne met en place un mécanisme d'ajustement carbone à ses frontières, auquel le Maroc devra s'adapter. Tout comme il devra répondre à l'article 6 de l'accord de Paris, vise à mettre en place et à encadrer des mécanismes de coopérations entre les différents acteurs de la transition écologique.

Air et Climat

PROGRAMME QUALIT'AIR

Formations

Les formations du Centre pour la Qualité de l'air, destinées aux membres du comité national et aux comités régionaux de surveillance, suivent quatre thématiques :

- La qualité de l'air et les aspects institutionnels et juridiques liés,
- Le lien entre la qualité de l'air et les changements climatiques,
- La surveillance de la qualité de l'air,
- La pollution atmosphérique par secteur (Industrie, urbanisme, habitat et transport).

Étude sur les polluants à courte durée

Le Centre a organisé la présentation des trois phases de l'étude sur les polluants atmosphériques à courte durée à effet sur les changements climatiques et la santé des populations, commandée par le Supporting National Planning and Action on SLCPs (SNAP) de la Climate and Clean Air Coalition (CCAC) avec le Département du Développement Durable et l'ONU Environnement, lors de trois ateliers qui se sont tenus en mars, septembre et décembre 2021.

Une centaine de participants dont 20 en présentiel ont assisté à cette présentation. Un plan d'action a été adopté à la suite de cette étude pour lutter contre ces polluants dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable et les engagements du Royaume en matière de Contribution Nationale Déterminée.

Programme de formation finance climat

La Fondation a lancé, en partenariat avec la DGCT, un programme de formation des territoires. Ce programme s'étale sur deux ans (2021-2022). Il vise à former les collectivités territoriales à construire des dossiers d'investissement pour le climat afin de lever les financements correspondants, que ce soit localement ou dans les circuits internationaux. Les thèmes qui varient selon les régions sont l'énergie, la biodiversité, des déchets, la qualité d'air, la mobilité, l'agriculture, l'eau...

Il ambitionne de former 600 acteurs des collectivités territoriales des 12 régions du Maroc, soit une cinquantaine de participants par région (cadres, ingénieurs et chefs de service, techniciens au niveau des communes, préfectures, conseils régionaux).

Il comprend :

- des webinaires de sensibilisation et de mise à niveau des connaissances environnementales sur le climat,
- des ateliers régionaux de formation pratique de deux journées et demie en présentiel dans les 12 régions.

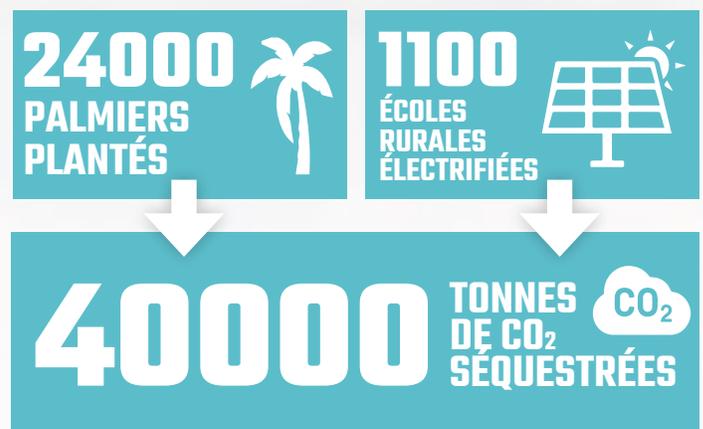
Le programme a été conçu au cours de l'année 2021 et un atelier de lancement s'est tenu le 7 décembre en présence des décideurs et élus des 12



régions. Il a été immédiatement suivi de deux premiers ateliers :

- Atelier de formation pour la région Rabat-Salé-Kénitra du 14 au 16 décembre.
- Atelier de formation pour la région Marrakech-Safi du 21 au 23 décembre.

PROGRAMME COMPENSATION VOLONTAIRE CARBONE



Plantation de palmiers et électrification d'écoles rurales

Depuis son lancement en 2009, le programme de Compensation Volontaire Carbone de la Fondation a permis la séquestration de 40 000 tonnes de CO₂ par la plantation de 24 000 palmiers et l'électrification de 1 100 écoles rurales.

En 2021, plus de 5 000 palmiers ont été plantés, et 70 écoles électrifiées. Dix écoles et annexes ont été équipées de chauffe-eau solaires, et dix autres écoles et annexes ont été équipées d'éclairage LED.

Une convention de transfert de gestion des installations réalisées dans les écoles rurales au ministère de l'Éducation nationale avec l'appui technique de l'AMEE a été signée.

En 2021, la Fondation a décidé d'élargir les projets éligibles à son mécanisme de CVC à l'énergie, la mobilité et les déchets. Elle s'adresse également aux entreprises, aux administrations et aux territoires.

Un atelier de présentation du nouveau portefeuille de projets de la compensation volontaire carbone s'est tenu en février 2021, en ligne avec une trentaine de participants. Les résultats de l'étude des 10 ans du programme CVC ont été restitués par l'expert mandaté pour ce diagnostic. Le détail des nouveaux projets proposés a été exposé.

L'ensemble des conventions a été renouvelé sur de nouvelles bases et des Webinaires et ateliers ont été organisés pour sensibiliser et informer sur les enjeux de la décarbonation.

Distribution des mini-kits solaires



En 2021, **300 mini-kits à LED rechargeables et autonomes à clé USB et autre connectique** ont été distribués à autant d'écopiers ruraux des Provinces d'El Hajeb et Jérada. Ces mini-kits sont équipés de lampes torches qui permettent aux écoliers de s'éclairer sur le chemin d'école, d'ampoules LED pour leurs besoins de lecture, de chargeurs à têtes multiples pour tous les besoins (Tablette, téléphone, etc.). Leur autonomie est de cinq à six heures après une recharge totale.

Distribution de 500 tablettes digitales



En 2021, 533 écoliers de Sidi Slimane et Sidi Kacem, de l'académie de Rabat-Salé-Kenitra, ont reçu une tablette numérique. C'est la troisième année que cette opération est menée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire, et des Sports. Depuis 2020, 1 533 tablettes numériques ont été distribuées à des élèves d'écoles rurales des provinces éloignées, correspondant à un objectif de 500 tablettes par an. Ces tablettes ont permis à ces élèves de suivre les cours à distance pendant la période de restrictions sanitaires dues à la pandémie du Covid-19. Elles

contiennent des curricula du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire, et des Sports, ainsi que des contenus d'éducation et de sensibilisation au développement durable créés par le Centre International Hassan II de la Formation à l'Environnement. Les tablettes sont munies de Kits solaires de chargement, d'une carte téléphonique pour se connecter, et d'une carte mémoire pour les cours.

Ces tablettes peuvent se recharger directement grâce au mini-kit de chargement solaire, ou sur les kits photovoltaïques dont sont équipées les écoles fréquentées par ces élèves dans le cadre du mécanisme de Compensation volontaire carbone.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

La Fondation déploie depuis 2018 un projet pilote de mobilité électrique à Marrakech, en partenariat avec l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles et le Green Energy Park, plateforme de test, de recherche et de formation en énergie solaire de Ben Guérir. Le projet vise à commencer le remplacement à long terme du très important parc de motocyclettes et de triporteurs de la ville, dont le fonctionnement à l'essence, le plus souvent en mélange, est très polluant. Dans cette phase pilote, ce sont les étudiants universitaires qui ont été ciblés. Un comité régional et une commission technique ont été mis en place pour le suivi du projet et les autorités locales impliquées.



Vélos locaux

Ce sont des vélos produits par une start-up marocaine de Tanger qui seront proposés dans le cadre de l'action sur la mobilité électrique

AFRICAN YOUTH CLIMATE HUB, UN PROGRAMME QUI PREND SON ESSOR

L'activité de l'African Youth Climate Hub s'épaissit. Le programme s'installe dans le paysage africain et mondial du Climat.

Le premier module d'e-learning a été mis en ligne.



AYCH est une initiative officiellement lancée à New York par Son Altesse Royale la princesse Lalla Hasnaa à l'occasion du Sommet Action Climat du 21 septembre 2019. Elle est soutenue par le réseau YOUNGO, groupe officiel représentant les jeunes et les enfants auprès de la CCNUCC, le groupe OCP et l'Université polytechnique Mohammed VI de Benguéir.

C'est d'abord un réseau ouvert, relayé par les médias, qui a su réunir une communauté de 10 000 jeunes sur le continent.

C'est ensuite un vecteur d'initiatives pour renforcer la lutte contre le réchauffement climatique.

Programme d'incubation

AYCH est une initiative officiellement lancée à New York par Son Altesse Royale la princesse Lalla Hasnaa à l'occasion du Sommet Action Climat du Secrétaire général des Nations Unies le 21 septembre 2019. Elle est fondée en partenariat avec le réseau YOUNGO, groupe officiel représentant les jeunes et les enfants auprès de la CCNUCC, le groupe OCP et l'Université polytechnique Mohammed VI de Benguéir.

Le African Youth Climate Hub repose une composante physique représentée par le Centre International Hassan II et l'Université polytechnique Mohammed VI de Benguéir et une composante digitale qui vise à :

1. Faciliter les réseaux et les connexions, entre les jeunes et entre les générations.
2. Soutenir concrètement les projets de jeunes, en mettant l'accent sur les impacts mesurables, l'extensibilité et la reproductibilité sur le continent et dans le monde, y compris dans le contexte des CDN.
3. Capturer, développer et diffuser les connaissances que nous co-construisons avec les jeunes sur la base des besoins, des opportunités et de l'expertise des jeunes.
4. Célébrer et rendre visible les histoires de jeunes, le leadership des jeunes

et l'innovation des jeunes.

5. Collecter et fournir des données sur et pour la jeunesse et la mobilisation du public pour le climat et les importantes synergies entre l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063.
6. Identifier et mettre en avant les opportunités d'emplois verts et de formation pour les jeunes, y compris dans le contexte de la transition juste.

E-learning

Le renforcement des capacités et des connaissances des jeunes africains sur le changement climatique est l'un des principaux objectifs de l'African Youth Climate Hub. Il a pour cela mis en place un programme d'e-learning en 2021, avec une volonté de co-construire ce programme avec les jeunes à qui il est destiné. Les jeunes peuvent exprimer leurs besoins de formation, mais également apporter une expertise.

Trois thèmes principaux ont été retenus pour le premier MOOC (Massive Open Online Course) du programme d'e-learning :

1. Connaissances sur le climat
2. Consommation et gestion de l'eau
3. Énergie renouvelable.

Le premier module sur les connaissances sur le climat s'est concentré sur le changement climatique en Afrique. Pour en comprendre les enjeux, ce premier module a proposé cinq cours :

1. Changement climatique : mythe ou réalité,
2. Changement climatique et ODD,
3. Changement climatique et développement de l'Afrique,
4. Agressions climatiques au Sahel,
5. Approche proactive de l'Afrique face au changement climatique.

Ce premier module a été mis en ligne en octobre 2021, pour un lancement lors de la COP26 de Glasgow.

AYCH À LA COP 26

Les jeunes portés par l'AYCH se sont rendus à la COP 26 de Glasgow du 28 octobre ou 12 novembre pour y participer, ainsi qu'à la COY26, où ils ont été particulièrement actifs, organisant ou rejoignant nombre d'événements.



Workshop organisé dans le cadre de la COY16 en partenariat avec Unesco YoU-CAN



Side Event organisé dans la Green Zone de la COP26 sur l'éducation pour le Climat.

Renforcer la capacité des jeunes à innover pour lutter contre le changement climatique et promouvoir le développement durable grâce à l'éducation climatique - Unesco YoU-CAN en tant que partenaire organisateur	Pavillon marocain – Zone bleue	3 novembre 2021
Dialogue entre le système des Nations Unies et la jeunesse au Maroc pour identifier et mettre en œuvre des solutions innovantes face au changement climatique	Pavillon marocain – Zone bleue	11 novembre 2021
Énergies renouvelables et Efficacité énergétique (décarbonation): Accompagner les acteurs économiques dans la transition bas-carbone résiliente au changement climatique – ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Économie verte et numérique. Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement comme partenaires	Pavillon marocain – Zone bleue	4 novembre 2021
Initiatives innovantes et durables pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et donner aux jeunes les moyens d'agir sur le climat. PNUE en tant que partenaire	Pavillon marocain – Zone bleue	5 novembre 2021
Libérer les investissements dans les sciences océaniques pour l'action climatique - Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO comme partenaire	Pavillon marocain – Zone bleue	6 novembre 2021
Exposition virtuelle de l'AYCH	Virtuel	31 octobre ou 6 novembre 2021
La richesse linguistique: un enjeu pour l'action climatique des jeunes? Unesco YoU-CAN en tant que co-organisateur	Pavillon de la Francophonie – Zone bleue	Date
Session plénière co-organisée avec l'UNESCO	COY 16	Date
Atelier sur l'engagement d'une jeunesse africaine sensibilisée au climat	COY 16	Date
Éducation au climat et autonomisation des jeunes: la clé pour atteindre nos objectifs climatiques et environnementaux - co-organisé avec EARTHDAY.ORG	Zone d'événements parallèles de la CCNUCC	3 novembre 2021

Coopérations

La visibilité et la maturité du programme lui permettent de nouer et consolider des collaborations. En 2021, trois partenaires ont été ainsi approchés:

- L'Agence Marocaine de Coopération Internationale, pour rendre visible l'AYCH sur le portail des l'alumni de l'Agence.
- Le PNUD pour une coopération renforcée.
- L'Unesco, avec un travail commun sur trois sujets: l'évaluation de la stratégie de l'UNESCO pour faire face au changement climatique, un rapport sur les actions et la connaissance sur l'action climatique dans le monde arabe, et enfin une coopération avec le réseau Unesco-Jeunesse Action Climat.

Événements organisés par l'AYCH

- Congrès mondial de la nature de l'UICN — Sommet mondial de la jeunesse (événement parallèle)
- Événement parallèle officiel du Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable: L'éducation pour le développement durable, un levier clé pour une Afrique inclusive, équitable et résiliente à l'ère de la pandémie COVID-19 et post COVID-19
- Débat des jeunes Africains — Conférence de la jeunesse africaine sur le changement climatique (Side Event)

- Africa Climate Week: de la connaissance de la jeunesse africaine sur le climat aux porteurs de solutions pour l'action climatique (Side Event).

Participation de l'AYCH à des événements

Global Center on Adaptation	▪ Appel des jeunes pour l'adaptation	janvier 2021
Partenariat NDC	▪ Forum sur l'engagement des jeunes	26 juillet 2021
Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement	▪ Des océans à portée de tous	27 et 28 juin 2021
Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement et Université d'Oxford	▪ Dans la perspective de la COP27: leadership africain dans l'action climatique mondiale	27 juillet 2021
Sommet sur le climat 76e UNGA	▪ Side Event World Youth Group	21 septembre 2021

Jardins historiques et Sauvegarde de la Palmeraie de Marrakech

SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH



JARDIN LAHBOUL



GHABAT CHBAB



JARDINS EXOTIQUES DE BOUKNADEL





SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH

Le programme a, en quinze ans, permis d'enrayer le déclin de la Palmeraie. Il œuvre à associer durablement les populations locales et à y préserver l'agriculture.



613 478

JEUNES PALMIERS PLANTÉS DEPUIS
LE DÉBUT DU PROGRAMME EN 2007

Le programme de Sauvegarde et de Développement de la Palmeraie de Marrakech a, depuis son lancement en 2007, revêtu de multiples dimensions, comme la sensibilisation et l'éducation à l'Environnement, la gestion de l'eau, la séquestration du carbone par la plantation, l'inclusion des populations locales et leur dynamisation par l'agroécologie, la protection de la biodiversité et des ressources et le tourisme durable.

Cette action protéiforme, fondée sur la mobilisation des acteurs locaux, a permis de renverser la tendance à la détérioration de la Palmeraie et d'entamer une reconquête, certes lente, mais régulière. Les mentalités ont changé sous l'effet d'un travail de sensibilisation de fonds.

Ce travail local rejoint par ailleurs les Objectifs du Développement Durable (plus précisément les objectifs 1, 4, 8, 12, 13 et 15).

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

En 2021, le programme a relancé son accompagnement des populations locales que la Covid-19 avait grandement perturbé en 2020. Le programme a continué de soutenir le rôle de la population locale dans la sauvegarde de la Palmeraie. Il a travaillé au renforcement des capacités des communautés locales à la préservation de la biodiversité et à l'action climatique.

Deux types de communautés ont été ciblés : les agriculteurs de la palmeraie

et les acteurs locaux membres du comité local du suivi du programme. L'impact de la Covid-19 sur le tourisme a freiné l'action de la Fondation et de ses partenaires au profit de ces communautés en 2021.

Communauté agricole de la palmeraie

Un cycle de trois ateliers de renforcement des capacités sur l'agriculture durable et la préservation de la biodiversité a été mené pour relancer la dynamique enclenchée avant la pandémie en agriculture durable. Les thèmes de ce cycle étaient :

- Le rôle de la biodiversité dans un écosystème pour réduire l'impact des nuisibles dans les cultures.
- L'identification des principales plantes envahissantes des cultures dans la Palmeraie de Marrakech.
- L'utilisation de l'agrobiodiversité contre les plantes envahissantes.

Ce cycle, qui s'est tenu dans une exploitation familiale d'un agriculteur de la Palmeraie, s'est appuyé sur le laboratoire territorial de formation à l'environnement de la région de Marrakech-Safi, qui servait de pilote en 2021 dans le déploiement des laboratoires régionaux du Centre. Un expert en veille sanitaire, sécurité alimentaire et pratiques agroécologiques avait été mobilisé.

Les trois ateliers qui se sont tenus le 31 mars, le 8 avril et le 16 décembre 2021 ont réuni une moyenne de 23 agriculteurs. Les Jeunes Reporters pour l'Environnement sont venus réaliser des reportages photo et vidéo pour le concours 2020-2021 du programme JRE dont le thème était opportunément la biodiversité.



Le programme d'agroécologie forme les agriculteurs et les connecte à des ressources en ligne pour apprendre le métier et vendre leur production.

Dans le 3e atelier, des agriculteurs de la région de Marrakech-Safi pratiquant la permaculture sont venus partager leur expérience et échanger de bonnes pratiques.

À la fin du cycle, les participants ont recommandé de continuer le travail d'aide à la commercialisation des produits agricoles initiée au début du projet, en développant notamment des outils numériques; ils ont demandé l'adaptation des guides à leur niveau d'alphabétisation, de favoriser les échanges et de renforcer la relation entre la coopérative et les services agricoles de l'État.

Acteurs locaux, membres du comité local du programme

Un atelier d'information, d'échanges et de mise à niveau des connaissances a été organisé le 20 décembre 2021 à Marrakech pour une vingtaine d'acteurs locaux. Il était porté par le laboratoire territorial du Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement, qui a pris place dans l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech. Les participants étaient issus des collectivités territoriales, de l'administration, d'associations et de la recherche.

L'atelier a permis de partager les connaissances, d'échanger, de présenter les écosystèmes et les changements climatiques, et les moyens de la préserver à Marrakech, notamment par des solutions fondées sur la nature.

Les participants ont émis une vingtaine de recommandations, comme mener des études sur la biodiversité de la palmeraie, classer l'Oulja comme Site d'intérêt biologique et écologique, planter davantage de Palmiers.

PROJET MARRAKECH VILLE DURABLE AVEC LE PNUD

Le PNUD Maroc, dans le cadre du partenariat avec la Fondation signé en 2020, intègre le projet « Marrakech Ville Durable » qui démarre en 2022, avec son programme de sauvegarde et développement de la palmeraie de Marrakech.

Cette intégration passe par des actions pertinentes pour la Palmeraie de Marrakech, et la production d'informations sur le repeuplement en palmiers et sur la biodiversité.

Le projet Marrakech Ville durable se veut pluridimensionnel et multisectoriel, agissant sur la biodiversité, la pollution, le cadre de vie, les gaz à effet de serre, la restauration des terres.

Les possibilités de collaboration ont été examinées lors d'une réunion tenue le 23 septembre 2021. Elles concernent essentiellement l'appui au processus de classement de la Palmeraie dans le cadre de la Loi 22-09 sur les aires protégées, le développement d'un système d'information géographique sur la Palmeraie, la gestion des déchets et des décharges sauvages, la mobilité électrique.

Jardins historiques

MEKNÈS RETROUVE SON JARDIN LAHBOUL

Le jardin fondé en 1906 a retrouvé sa splendeur et ses arbres centenaires.



RÉNOVATION DE FONDS EN COMBLE

Les habitants et visiteurs de Meknès retrouveront en 2022 le plaisir de se promener dans le jardin de Lahboul, un large espace de cinq hectares au cœur de la ville, ombragé par des arbres et des palmiers centenaires, avec de magnifiques terrasses créées sur les pentes de l'oued Boufekrane, qui lui donnent un air de jardin suspendu. La dernière terrasse, en son point le plus bas, offre sur 400 mètres de long une vue plongeante sur le vallon au fond duquel s'échappent les eaux de l'oued.

Ce jardin fondé en 1906 est le 7^e à être réhabilité par la Fondation dans le cadre de son programme de Restauration des parcs et jardins historiques. Pour cet ensemble remarquable de la ville dont le Sultan Moulay Ismaïl en fit sa capitale, les travaux de réhabilitation se sont étalés sur cinq ans. Ils ont suivi le principe cardinal de la Fondation dans ses rénovations : respecter l'histoire du lieu et les intentions de ses créateurs. Aussi, l'ordonnancement soigné des terrasses a-t-il été respecté et renforcé. Leur alignement cohérent s'étage parallèlement au cours de l'oued et rappelle de manière étonnante l'implantation de la terrasse de Meudon, de longueur similaire, édifiée en 1690 par André Le Nôtre, jardinier de Louis XIV. Cette disposition permet d'apprécier la pleine longueur du vallon tout en offrant en diagonale vers le nord une vue sur un grand paysage et la plaine du Saïs.

UNE ACTION EN PARTENARIAT

Une convention de rénovation a été signée le 9 mai 2017 avec les partenaires institutionnels locaux :

- La Direction Générale des Collectivités locales ;
- La Préfecture de Meknès ;
- La Commune de Meknès ;
- Le Conseil régional Fès - Meknès ;
- Le Haut-Commissariat aux Eaux et forêts et à la Lutte contre la Désertification.

Les travaux ont concerné le réaménagement des allées du jardin, l'installation des fontaines et des bassins, la réhabilitation des gradins en plein air, l'aménagement des volières, la réhabilitation des plantations, etc.

JARDINS HISTORIQUES RESTAURÉS PAR LA FONDATION

- Arsat Moulay Abdeslam à Marrakech (2005)
- Jardins exotiques à Bouknadel (2005)
- Jnane Sbil à Fès (2010)
- L'Ermitage à Casablanca (2011)
- Jardin Errahma à Dakhla (2019)
- Lahboul de Meknès (2021)
- Ghabat Chbab (2021)



Arbres

Les alignements d'arbres centenaires ont été préservés et mis en valeur.

Signalétique

La signalétique a été entièrement repensée et refaite.



Le kiosque à musique

situé sur le grand carré des Jacarandas, réminiscence du kiosque historique, permet l'accueil de petites manifestations sur les thèmes de la musique, de la danse ou des arts.



Chemin pédagogique

Les jardins sont toujours, dans l'esprit de la Fondation, des lieux de sensibilisation à la protection de l'environnement. Un chemin pédagogique est en cours de mises en place en ce sens. Il est constitué de points d'information et de sensibilisation dont la conception a fait l'objet d'un concours d'idées lancé auprès des étudiants de l'École Nationale d'Architecture (ENA) de Fès, dont les résultats ont été arrêtés fin 2021. Les travaux seront achevés courant de l'année 2022.



Jeux

Les jeux qui agrémentent le jardin, comme le jeu d'échecs contribuent à en faire un espace de loisirs.

Jardins historiques

GHABAT CHBAB UNE OLIVERAIE AU CŒUR DE MARRAKECH RÉHABILITÉE



160 hectares de jardin réhabilités

En démarrant en 2014 la réhabilitation Ghabat Chbab, ou oliveraie de l'indépendance, à Marrakech, la Fondation s'engageait dans un des plus importants projets de jardins historiques qu'elle ait menés. L'espace planté dans les années cinquante, après l'indépendance, est grand : 400 ha. C'est sans doute une des raisons pour laquelle la Commune urbaine de Marrakech et les Domaines, qui avaient en charge ce grand espace, trouvaient des difficultés à le maintenir. Alors qu'il n'était qu'en périphérie de la ville à sa création, il est aujourd'hui situé en son cœur même. Les autorités locales ont choisi de le consacrer comme espace vert et de détente, compte tenu de l'attachement des Marrakchis à cette quasi-forêt urbaine, dans laquelle ils ont pris l'habitude de pique-niquer (nzaha), se promener et pratiquer du sport.

Une convention à cinq

En 2014, la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement signait une convention avec quatre partenaires d'importance pour le projet :

- La Commune urbaine de Marrakech ;
- La Wilaya de Marrakech - Safi ;
- La Direction des Domaines de l'État ;
- La Direction générale des Collectivités Territoriales (DGCT).

Le partenariat permettait de mobiliser les importants fonds nécessaires à réhabiliter un espace aussi important.

Dans cette ville saharienne où l'aridité mène la vie dure aux plantations, les premières étapes ont consisté à préserver l'existant, une oliveraie de 120 ha. La réhabilitation ou le creusement de puits, leur équipement en pompes alimentées par l'énergie solaire, des bassins de rétention d'eau, un réseau d'irrigation souterrain et de surface, ont permis de sauvegarder les oliviers et de les remettre en production, afin qu'ils retrouvent leur fonction naturelle, celle de produire de l'huile d'olive et des olives de table.

La deuxième partie du projet a consisté à clore ce vaste espace et l'équiper d'installations sportives, de détente, afin de consolider sa vocation originelle. L'oliveraie a également été dotée de tout le mobilier urbain nécessaire à la détente de ses visiteurs, de panneaux indicateurs, d'éclairage solaire et d'indispensables pergolas et ombrières.

De même, les systèmes d'irrigation souterrains créés plusieurs siècles avant ont été préservés, bien que ne fonctionnant plus en raison de l'affaissement de la nappe phréatique.

Enfin, fidèle à sa mission de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, la Fondation a créé un parcours pédagogique pour expliquer l'histoire du parc, de ses oliviers, des Khettaras, et délivrer un certain nombre de messages de protection de l'environnement.

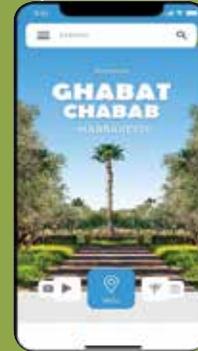
Parcours pédagogique

Le parcours pédagogique qui permet de sensibiliser les visiteurs à l'environnement a été réalisé après un concours avec les étudiants de l'École nationale d'architecture de Rabat.



Sensibilisation

Une application Ghabat Chbab a été développée pour les smartphones afin de constituer un guide de visite sur le site et d'accroître la sensibilisation du grand public.



Oliveraie

1 160 oliviers ont été plantés pour reconstituer les alignements d'origine. Les olives sont récoltées et pressées pour fournir de l'huile d'olive.



Détente

Un chemin de promenade 5,7 km a été aménagé dans le verger d'oliviers, avec des parties éclairées, et une signalétique omniprésente pour à la fois guider et informer les visiteurs.



Sport

Ghabat Chbab est traditionnellement un lieu de rendez-vous pour les sportifs. Des terrains ont été créés, ainsi qu'un parcours sportif de 2 km ponctué d'agrs.

Parcs et jardins historiques

JARDINS EXOTIQUES DE BOUKNADEL



La Fondation a clos la dix-septième année de gestion des jardins exotiques de Bouknadel depuis leur réhabilitation et leur réouverture au public en 2005. Elle est accompagnée dans la préservation de ce patrimoine historique par la Direction générale des Collectivités Territoriales (DGCT), le conseil préfectoral de Salé, la préfecture de Salé et une association de la société civile. Ces trois partenaires sont liés à la Fondation par une convention triennale pour la gestion des Jardins exotiques régulièrement renouvelée tous les 3 ans.

En 2021, les Jardins exotiques ont accueilli seulement 67 310 visiteurs, dont 750 enfants ayant bénéficié de 24 visites commentées représentant 9 écoles. La fréquentation, déjà impactée par la réduction de la capacité du parking, a accusé une forte baisse à cause de la Covid-19.

La pandémie a conduit les Jardins à mettre en place de nombreuses mesures de protection, pour les visiteurs et le personnel: registre à l'entrée, prise de température, port du masque, distributeurs de gel hydroalcoolique, tests pour le personnel...

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

La maintenance des infrastructures existantes (réseau d'irrigation, réseau d'éclairage, ponts et passerelles, édifices, huttes, pagode, circuits pédagogiques et de visite, volière et vivarium) a été menée comme chaque année conformément au cahier des prescriptions fixées pour la conservation et le développement du patrimoine des jardins. Le puits a été curé, sa pompe et le groupe électrogène réparés, comme la chaudière. La pépinière a reçu un nouveau tunnel en plastique. Les circuits de visite ont été balisés dans les deux sens (entrée et sortie).

La pergola de l'entrée des jardins a été remplacée par une nouvelle. Les deux ponts du Jardin Brésil ont été réparés et renforcés par de nouveaux câbles. Les claies du jardin congolais ont été restaurées. L'ensemble des bâtiments des jardins ont été repeints. Les étangs ont été curés, le calcaire des bassins des fontaines enlevé. Enfin, une chaudière solaire a été installée pour le personnel. Celui-ci a reçu des tenues complètes de travail.



17 LA FONDATION GÈRE LES JARDINS
EXOTIQUES DE BOUKNADEL
DEPUIS 2005, SOIT 17 ANS

VITRINE ÉCOLOGIQUE

Les jardins développent chaque année davantage leur rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Les cinq bornes interactives du circuit pédagogique ont été mises à jour et le matériel rénové. Elles présentent des éco-actions quotidiennes simples pour limiter l'empreinte écologique de chacun sur l'environnement.

Le programme éducatif proposé aux groupes scolaires et aux adultes a été renouvelé. Des activités toujours plus variées sont proposées aux visiteurs : mais cette année, seules la Compensation volontaire carbone et la chasse au trésor étaient proposées avant le confinement lié à la Covid-19.

Les jardins continuent de trier et traiter les déchets qu'ils produisent et de recycler ses eaux usées.

La collection d'oiseaux a connu les habituelles naissances annuelles chez les canards colverts, les sarcelles du Brésil, le canard mandarin, les faisans dorés et colchide, les perruches ondulées, les inséparables, les colombes diamant,

les perruches callopsites, les diamants. Les poissons rouges, les carpes Koï et les gambusies, une des attractions favorites du public, se sont multipliés comme chaque année.

L'abondante production des pépinières des jardins exotiques, excédentaire au regard des besoins d'entretien, bénéficie aux espaces verts des écoles et communes avoisinantes. Les jardins ont cependant fait l'acquisition de 1 200 plantes à fleurs pour la saison hivernale dont 600 chrysanthèmes, 300 pourpiers et 300 dimorphotheca.

Annexes

48

CONSEIL D'ADMINISTRATION

49

PARTENAIRES



Annexes

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le siège de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

Présidente

**Son Altesse Royale
La Princesse Lalla Hasnaa**

Président Délégué

Lahoucine Tijani

Secrétaire Générale

Nouzha Alaoui

Membres fondateurs

CGEM
OCP
Royal Air Maroc
Bank of Africa - BMCE Group
GPBM
Akwa Group
Maroc Telecom
Cooper Pharma
Shem's
Fondation Al Mada
ONEE
ANP
ONMT
BCP
Holmarcom
Association Professionnelle des Cimentiers du Maroc
CDG
Crédit Agricole

Membres permanents

Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable.

Ministère l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Direction Générale des Collectivités Territoriales

PARTENAIRES

- CGEM
- OCP
- ONEE
- Agence Nationale des Ports
- Royal Air Maroc
- BMCE Bank
- GPBM
- AKWA Group
- Maroc Telecom
- Cooper Pharma
- Maroclear
- Shem's
- Fondation Al Mada
- ONMT
- Banque Centrale Populaire
- Groupe HOLMARCOM
- Association Professionnelle des Cimentiers du Maroc
- Direction Générale des Collectivités Locales
- Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Veolia Environnement
- Groupe JAMAI
- Agence Française de Développement
- Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- CGI
- Caisse de Dépôt et de Gestion
- Fondation Banque populaire pour l'Éducation et la Culture
- ANAPEC
- Ministère de l'Éducation Nationale
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social de l'Oriental
- LYDEC
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des préfectures et Provinces du Sud du Royaume
- MED Z
- Agence pour l'Aménagement de la vallée du Bouregreg
- Suez Environnement
- Agence Spéciale Tanger Méditerranée
- Al Omrane
- Nestlé Maroc
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des préfectures et Provinces du Nord du Royaume
- PNUD
- PNUE
- Amendis-Tanger
- Amendis-Tétouan
- ONCF
- Crédit Agricole du Maroc
- Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE)
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Autoroutes du Maroc
- Barid Al Maghreb
- Ciments du Maroc
- Groupe MAMDA-MCMA
- ISESCO
- Fondation CDG
- Société de Développement de la Lagune de Marchica MED
- GIZ-Coopération allemande au Développement
- Groupe ADDOHA
- ONDA
- SNEP
- AMEE
- Fédération nationale de Scoutisme marocain
- Jorf Lasfar Energy Company (TAQA)
- Fondation AGNELLI
- Asment Témara
- Fondation BMCE Bank pour l'Éducation & l'Environnement
- Marsa Maroc
- Fondation Culture Islamique (FUNCI)
- Institut National de la Recherche Agronomique
- Imperial Tobacco Maroc
- REDAL
- Lafarge Maroc
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Groupement des Pétroliers du Maroc
- Haut-commissariat aux Eaux et forêts et à la lutte contre la Désertification
- Fondation FOURTOU
- Société Nationale de Radio diffusion et de Télévision
- Fédération Royale Marocaine de Yachting à Voile
- Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances
- Institut National de Recherche Halieutique
- OFPPT
- Société Générale
- Théolia
- Banque Islamique de Développement
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- UNESCO
- Observatoire de la Palmeraie de Marrakech
- Association Nationale des Elus du Littoral
- Ambassade des Pays-Bas
- Secrétariat Permanent du WEEC
- Plan d'Action pour la Méditerranée
- Conservatoire du Littoral
- Agence espagnole de la Coopération Internationale
- Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
- Mairie d'Elche
- Agrisud International
- Fondation Norsys
- MIOECSDE
- Citibank
- Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière
- CIH
- BMCI
- Attijariwafabank
- Holcim
- Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II
- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
- RMA WATANYA
- Groupe Jamain Baco
- Vivo énergy Maroc
- Observatoire National des Droits de l'Enfant
- Prix « Green Apple »
- Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre
- Agence de l'eau RMC (Rhône Méditerranée Corse)
- RADEEMA
- Alcatel
- Société de Développement de Saïdia
- ECOSOC
- FAO
- Fondation ALSTOM
- Fondation Goi Peace



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org